LA PRESSE

DEUXIEME ANNEE—No. 208 MONTREAL, MERCREDI 30 JUIN 1886. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE

La veuve de Meyerbeer vient de mourir à Wiesbaden à l'âge de 82 ans.

Les autorités municipales de Milan, ont décidé de fonder un Institut Pasteur.

Le docteur Ullman, de Vienne, a commencé à appliquer la methode Pasteur.

La Porte a ordonné le retrait de quarante mille hommes de troupes sur la frontière de la Grece.

On rapporte qu'il existe des troubles en Corée et que le premier ministre est disparu.

Des nouvelles reçues du Japon annoncent que le choléra a fait encore des ravages dans l'intérieur de ce pays.

On écrit de Paris que M. Le Cardinal, gouverneur intérimaire de la Guyane, vient d'être nommé titulaire de ce poste, en remplacement de M. Cheffe.

Deux hommes sont partis, lundi le 28, de la Clyde pour New-York, dans une embarcation de dix-neuf pieds de long. Ils ont pris des vivres pour deux mois.

Le domestique d'une famille de Bucharest, a assassiné, lundi dernier, son maître et sa maîtresse et leurs cinq enfants. Il a volé ensuite 10,000 francs et s'est enfui en Bulgarie.

La chambre des députés à Paris a continué, lundi, la discussion du projet de surtaxe sur les céréales. M. Deschand a défendu le projet avec vigueur et la chambre l'a chaleureusement applaudi.

Les vitraux peints de l'église écossaise de la rue Bayard à Paris, offerts par des Américains en mémoire d'amis décédés, ont été détruits. Les coupables ne sont pas connus, mais on suppose que ce sont des étudiants.

L'honorable Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris, et M. Alfred R. C. Selwyn, directeur du bureau géologique du Canada, ont été créés compagnons de l'ordre très distingué de Saint Michel et de Saint George, en raison des services qu'ils ont rendus à l'exposition coloniale.

Une jeune femme de vingt-trois ans, Mme Araïena Lees, dont le mari est un riche marchand de nouveautés à Philadelphie, a été écrasée et tuée sur le coup par un train express dans la gare de Landton Station, au moment où elle traversait la voie.

Neuf élèves du collège militaire de cette ville ont reçu leur brevet aujourd'hui. Parmi eux on remarque M. Girouard, fils du député de Jacques-Cartier aux Communes. M. Girouard a accepté une commission dans les Ingénieurs Royaux en Angleterre.

Un corps de troupes anglaises avec deux batteries a eu un engagement sérieux avec quinze cents birmans solidement retranchés près de Tummoo. Le combat a duré cinq heures. Plusieurs officiers ont été tués ou blessés. Les Anglais n'ayant pu déloger les rebelles ont dû battre en retraite.

Le vaste entrepôt de MM. Nichols et Huntley, au pied de la 12e rue Ouest, à New-York, a été partiellement détruit hier soir par un incendie. Plus de mille balles de coton et de grandes quantités de jute et de chanvre ont été complètement brûlées. Les pertes matérielles sont évaluées à $50,000.

Lizzie Garrity, la jeune fille blessée mortellement, samedi matin, au cours d'une querelle entre un dangereux malfaiteur, Daniel Driscoll, et le propriétaire d'un hôtel d'Hester street, John Mac Carthy, est morte depuis de sa blessure. Driscoll et Mac Carthy ont été écroués en attendant le résultat de l'enquête du coroner.

Deux négociants de Providence (Rhode Island), E. G. Farmer et G. W. Girsh, et leur commis-voyageur, William Brayton, tous accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, sont allés faire dimanche une promenade en mer sur une embarcation à voiles, qui a chaviré. Mme Farmer et sa fille, Brayton et les deux enfants de M. Girsh ont été noyés.

Deux vieillards de Chillisquaque (Pennsylvanie), M. Robert Hillands et sa femme âgés respectivement de soixante et de cinquante ans, traversaient hier matin en voiture, en se rendant à l'église, la voie du chemin de fer, à Milton, lorsqu'un train spécial pour le transport des journaux est arrivé sur eux à toute vapeur. Les deux vieillards ont été tués, le cheval a été grièvement blessé et la voiture fracassée.

Un individu du nom de Donaldson, demeurant dans les environs de Kemper (Texas), a tué, samedi soir, l'enfant nouveau-né de sa belle-fille. On l'accuse même d'être le père de l'enfant. La mère est morte en couches et l'on croit que Donaldson a tué l'enfant pour cacher son premier crime. Ce misérable est en fuite ; mais les vigilants sont à sa poursuite et il sera infailliblement lynché s'il est pris.

Un nommé William Walsh, de Brooklyn, qui, dernièrement, dans un accès de folie intermittente, a tué un de ses enfants, a fait irruption samedi soir pendant un office, dans l'église catholique de Saint Antoine, à Greenpoint, et a mis les fidèles et enfants de chœur en fuite, en annonçant qu'il venait tuer le curé. Par bonheur ce fou furieux a été arrêté presque aussitôt par un policeman.

Les ménagères américaines ont la détestable habitude de jeter du pétrole sur le feu lorsqu'il ne marche pas à leur gré. Une femme du nom de Tudor Russell, demeurant près de Reading (Pennsylvanie) ayant eu recours à ce moyen, le bidon qu'elle tenait à la main a fait explosion et elle a été brûlée vive avec ses trois enfants qui se trouvaient à côté d'elle. La malheureuse femme est morte sur place et ses enfants ont été si grièvement brûlés qu'on a aucun espoir de les sauver.

Le bruit s'était répandu à New-York que les infirmiers de l'hôpital Bellevue songeaient à se mettre en grève, sous prétexte qu'ils étaient mal nourris et mal payés. Un ancien conducteur de tramway nommé Hagarty, qui s'est fait depuis infirmier, a essayé, il est vrai, de persuader à ses nouveaux camarades de se mettre en grève ; mais ceux-ci, se déclarant hautement satisfaits de leur situation, ont repoussé avec indignation la proposition du nouveau venu.

On vient d'apprendre à Opelousas (Louisiane), qu'un duel au fusil de chasse a eu lieu, à cinq milles à l'ouest de cette localité, entre les frères Adam et Alphonse Reed. Adam a reçu deux blessures, une en plein visage et une autre dans les intestins. Cette dernière est considérée comme mortelle. Alphonse n'a pas été atteint bien qu'Adam ait tiré aussi deux coups sur lui. Un médecin et un prêtre se sont rendus en toute hâte sur le lieu du combat pour secourir le blessé.

Un nègre du nom de Lee Brown a tué samedi soir à Eagle Bend, petite localité située à quarante milles environ de Vicksburg (Mississipi), les frères Alfred et Henry Morgan, deux blancs, et grièvement blessé un autre nègre, nommé Cornelius Jackson. Brown était employé comme homme de peine dans le magasin d'un nommé L. Binder, et comme les frères Morgan, plaisantant avec lui, essayaient de l'empêcher de travailler, le nègre a saisi un fusil de chasse à deux coups, chargé de chevrotines, et a tiré sur eux coup sur coup. Il se pourrait bien que ce misérable fut lynché d'un instant à l'autre.

Deux élèves de l'Université de Yale, Connecticut, ont failli se tuer dans un accès de somnambulisme. L'un, Clarence Morse, pendant son sommeil, se croyant poursuivi par un ennemi imaginaire, est sorti par la fenêtre de sa chambre, située au quatrième étage, s'est laissé glisser le long d'un tuyau de gouttière, est tombé sur le sol d'une hauteur de trente pieds, est remonté dans sa chambre dont il a enfoncé la porte fermée en dedans, et ne s'est réveillé que quelques instants après, le corps et le visage couverts de contusions et de meurtrissures. L'autre, Thomas Millsday, allait se jeter par une fenêtre du troisième étage, lorsqu'on s'est heureusement aperçu de sa situation périlleuse, et qu'on l'a remis de force dans son lit.

TELEGRAPHIE GENERALE

Température.

TORONTO, Ont., 30, 1 a.m.—Depuis hier soir, une dépression considérable s'est dirigée du nord du golfe Saint Laurent et a occasionné des vents violents et des bourrasques, ainsi qu'un temps pluvieux dans la plus grande partie du Canada-Est. La pression continue élevée dans le Canada-Ouest et le temps a été beau et chaud.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Haut du Saint-Laurent—Vents légers à modérés; temps beau et chaud continu.

Nouvelles de Manitoba

WINNIPEG 29—Les trois rameurs Teemer, Gaudaur et Hamm, sont arrivés à Winnipeg hier soir.

—Le conseil de ville a décidé d'aller en corps rencontrer le premier train sur le chemin de fer Canadien du Pacifique le jour de la fête de la Confédération.

—Les rails ont été posés hier sur le chemin de fer Manitoba et North Western, à Birtle.

L'archevêque d'Ottawa

OTTAWA, 28—Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste se sont réunis hier au nombre de plusieurs cents dans la grande salle de l'Institut pour adopter des résolutions de félicitations à Sa Grandeur Mgr Duhamel à l'occasion de sa nomination comme archevêque d'Ottawa. M. Stanislas Drapeau agissait comme président et M. Adolphe Olivier comme secrétaire.

Après des discours du président, de M. Tassé M. P. et du Dr Saint-Jean, la résolution suivante fut adoptée au milieu du plus grand enthousiasme :

Proposé par M. Tassé, M.P., appuyé par le Dr Saint-Jean :

"Que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste ont appris avec une joie profonde la nouvelle de la nomination de leur digne pasteur, Sa Grandeur Mgr Duhamel, comme archevêque d'Ottawa ;

"Que cette distinction est la récompense de longues années de service et d'admirable dévouement à la cause de l'église et la preuve éclatante des progrès de la religion dans cette importante partie du pays et de la sollicitude inaltérable avec laquelle le Souverain Pontife veille aux intérêts de cette fidèle portion de son immense troupeau ;

"Que cette distinction jointe à l'honneur insigne qui vient d'être conféré par l'élévation de Son Eminence Mgr Taschereau au cardinalat, et par la nomination simultanée de Sa Grandeur Mgr Fabre comme archevêque de Montréal, donne au Canada français une place enviable parmi les nations catholiques, que de si hautes faveurs sont propres à raviver notre amour et notre inviolable attachement à la Chaire de Pierre.

"Que les membres de la société Saint-Jean-Baptiste s'unissant de cœur et d'âme à tous les fidèles du diocèse, offrent leur plus respectueux hommage de reconnaissance au Père Commun des fidèles, et félicitent vivement Sa Grandeur Mgr Duhamel d'avoir été jugé digne par Lui d'être associé d'une façon plus intime dans le gouvernement de l'Eglise.

"Qu'une adresse de félicitations basée sur ces résolutions soit présentée à Sa Grandeur l'Archevêque d'Ottawa, et que tous les membres de la Société seront heureux de prendre part aux fêtes qui auront lieu pour célébrer un aussi grand événement et pour la religion et pour la patrie."

Les irlandais catholiques se sont joints ensuite aux Canadiens-français pour adopter une adresse de félicitations qui sera présentée à Sa Grandeur, lors de son investiture, le 12 juillet prochain. Des cadeaux précieux lui seront aussi présentés en cette occasion, comme preuve tangible de la satisfaction profonde, avec laquelle tous les catholiques de la capitale saluent ce grand événement.

Le cardinalat

QUÉBEC, 29—Le comte Gazzoli, garde-noble délégué par le Saint-Père pour remettre la barrette à Son Eminence le cardinal Taschereau est arrivé ici ce matin. La cérémonie a eu lieu à 1 heure cette après midi au palais cardinalice.

En arrivant à Québec le comte Gazzoli avait été conduit au Saint-Louis où M. le grand vicaire Légaré et M. l'abbé Marois, secrétaire de l'archevêché sont allés le prendre pour le conduire au palais cardinalice. Son Eminence l'attendait dans la salle du trône entouré de tout le clergé de la ville et d'un certain nombre de laïques.

Le comte Gazzoli fit son entrée dans la salle du trône dans son magnifique uniforme de garde-noble : grandes bottes vernies, culotte blanche et tunique rouge brodée d'or. Il remit à Son Eminence une missive scellée aux armes papales contenant l'avis officiel de l'élévation de Mgr Taschereau au cardinalat. Son Eminence le cardinal Taschereau remit la missive à M. le grand vicaire Légaré qui en donna lecture en latin et en français. C'est après cela que le garde-noble fit la remise de la barrette dont se couvrit aussitôt Son Eminence.

Le comte Gazzoli lut aussi une adresse en français, une adresse de félicitations dans laquelle il rappela que Mgr Taschereau avait été désigné aux choix du Saint-Père, il y a déjà quelque temps, à cause de ses éminentes qualités et de ses grandes vertus.

Son Eminence exprima en termes appropriés sa haute appréciation de l'honneur qui lui avait été conféré et donna sa première bénédiction cardinalice à toutes les personnes présentes.

—La missive remise à Son Eminence se composait à proprement parler de trois lettres. La première était datée du Vatican le 7 juin, et se lit comme suit :

"Dans le consistoire secret de ce matin Sa Sainteté a daigné élever Sa Grandeur Mgr Alexandre Taschereau archevêque de Québec à la sublime dignité du cardinalat. Le cardinal soussigné, frère de Sa Sainteté, vous informe de cette marque de considération du Souverain Pontife.

Par ordre

J. cardinal PECCI."

L'autre lettre qui porte la même date est du cardinal Jacobini, et se lit comme suit :

"Le Saint-Père a daigné rémunérer les mérites distingués de Votre Eminence en vous élevant dans le consistoire secret à la sublime dignité du cardinalat. Je me fais un devoir de vous adresser mes félicitations personnelles et vous exprimer ma plus sincère estime à l'occasion de cet heureux événement.

"Je ne saurais omettre de vous recommander le comte Charles Gazzoli, garde de Sa Sainteté qui a été choisi comme messager extraordinaire de cette bonne nouvelle. J'ai la certitude que Votre Eminence le recevra en toute bienveillance.

"La haute estime que j'ai pour Votre Eminence me rend d'autant plus précieuse l'occasion qui m'est offerte de lui montrer le profond respect avec lequel je lui embrasse les mains."

La troisième lettre se lit comme suit :

"Notre Très Saint Père a choisi comme cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine Alexandre Taschereau archevêque de Québec et l'a adjoint au collège des cardinaux de la sainte Eglise romaine avec tous les honneurs, faveurs, charges et pouvoirs prérogatives, privilèges et indulgences ordinaires accordés par faveur et sans préjudice aux autres privilèges qui lui ont été accordés.

"En foi de quoi, etc.

"THEODOLPH, cardinal Mertel,
"Vice-chancelier de la Sainte Eglise romaine."

Après la cérémonie le comte Gazzoli a été reconduit à son hôtel dans le carrosse de Son Eminence. Il est revenu au palais cardinalice dans la soirée où un dîner de seize couverts a été servi, les seuls invités à part du garde-noble étant de proches parents de Son Eminence.

—Son Eminence est partie par le train de 4 heures pour continuer sa visite pastorale. On croit que la gratification qu'elle accordera au garde-noble sera de 500 à 1000 francs. Ce dernier restera à Québec jusqu'à la clôture des fêtes du cardinalat.

BULLETIN MARITIME.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES—29 Juin.

SS Escalona, 1246, A Anderson, de Maryport, 14 juin, R Reford et Cie, lisses de chemin de fer.

ACQUITTES—29 Juin.

SS Carthaginian, 2755, A McNicol, pour Liverpool, H et A Allan, cargaison générale.

SS Parisian, 3445, J Wylie, pour Liverpool, H et A Allan, cargaison générale.

SS Hibernian, 1872, J Brown, pour Glasgow, H et A Allan, cargaison générale.

SS Gallina, 1269, T Harper, pour Londres, Kingman, Brown et Cie, bestiaux.

VAISSEAUX DANS LE PORT.

Steamships.

Québec, 1731, D Torrance et cie.
Nestorian, 1718, H et A Allan.
Montreal, 2263, D Torrance et cie.
Cairo, 1499, R Reford et cie.
Ashdell, 1134, Anderson, McKenzie et cie.
Lake Superior, ligne Beaver.
Escalona, 1246, R Reford et cie.
Denbrack, 1251, C McLean.
Cynthia, 1109, R Reford et cie.
Polino, 524, H Dobell et cie.
Trojan, 1070, J C Sidey.
Corean, 2258, H et A Allan.
Oregon, 2397, D Torrance et cie.
Faderlandet, 1624, Cie. Intercoloniale de charbon.
Advance, 881, H Dobell et cie.
Fernholme, 1714, J G. Sidey.
Baumwall, Munderloh et cie.
Oxenholme, Geo Paterson.

Navires.

Maggie E Reed, 1485, Burstall et cie.
Asia, 1498, W E Boyd.

Barques.

Dagney, 549 Burstall et cie.
Margaret Mitchell, 656, Anderson, McKenzie et cie.
M E Cann, 920, Anderson, Mackenzie et cie.
Carl Hansted, 800, Bank of British North America.
Arlington, 849, Anderson, McKenzie et cie.
Amicus, Anderson, McKenzie et Cie.

Brigantines.

Roselind, 310, Munderloh et cie.

Goëlettes.

Jeannette, 197, D Shaw.
C J Bridges, 77, Brock et cie.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES—29 Juin.

SS Baumwall, Renoir, Anvers, W Mcpherson, cargaison générale.

SS Coban, Fraser, Sydney, C B, pour Montréal, charbon.

Barque Hega, Scholastock, Limerick, pas de rapports.

Barque Marie, Sanns, Larochelle, pas de rapports.

Barque Behrind, Frisk, Newcastle, pas de rapports.

SS Otter, May, Pointe des Esquimaux, A Fraser et Cie, cargaison générale.

Barque Alabama, Brown, de Iloilo pour Montréal, arrivera dans le port, demain, à la remorque du Florence.

ACQUITTES—29 Juin

SS Siberian, Moore, pour Montréal, Allans, Rae et Cie.

SS Oxenholme, pour Montréal, W M Macpherson.

SS Miramichi, Baquet, pour Picton, Cie. des vapeurs le Québec.

NAVIGATION INTERIEURE.

LE CANAL WELLAND.

PORT COLBORNE, Ont., 29 juin—Remontant—Goëlette Laura, Brockville à Cleveland, lest ; Emerald, Brockville à Detroit, lest ; John Magee, Charlotte à Chicago, charbon ; propulseur Lake Michigan, Hamilton à Toledo, lest ; barge à vapeur Bruno, Brockville à Cleveland, lest.

Descendant—Barge à vapeur Tecumseh et cinq radeaux de bois carré, Traverse Cité à Collins Bay.

Le remorqueur Crusader a laissé le port, ce matin avec les goëlettes John Magee, F D Barker, A J Rogers pour Lake Huron et la goëlette Atmosphere et W H Rounds pour Detroit.

PORT DALHOUSIE, Ont., 29 juin—Remontant—Goëlette John Wesley, Salus Point à Chicago, charbon ; J Smith, Kingston à Chicago, lest ; Grimsby, Kingston à Chicago, lest ; J Bentley, Montréal à Cleveland, lest ; Baltic, Toronto à Port Colborne, lest ; bateau à vapeur W B Hall, Montréal à Port Arthur, lisses de chemin de fer ; Clinton, Kingston à Chicago, lest.

Descendant—Steamers City of Montreal, Chicago à Kingston, maïs ; Persia, St. Catherines à Montréal, cargaison générale ; W J Averill, Chicago à Ogdensburg, cargaison générale.

PORTS ETRANGERS.

ARRIVAGES—29 Juin.

Steamships.	*A*	*De*
Alaska	Queenstown	New-York
City of Richmond	do	do

ARRIVAGES.

Glasgow, 26—SS Canadian, de Boston.

Hong-Kong, 26—SS Celtic Monarch, de New-York.

Liverpool, 25—SS Vancouver, de Montréal.

Wexford, 24—Brick Salisbury, de St Jean, Nouveau-Brunswick.

PARTIS.

Greenock, 26—Navire Rutland, pour Québec.

Liverpool, 2—Barque Muriel, pour Québec ; barque Orquill, pour Picton ; SS Toronto, McAuley, pour Montréal ; barque Hypatia, pour Sydney, C B.

Queenstown, 27—SS. Gallia, pour Boston.

Notes diverses

—La barque Sarah qui a perdu deux de ses vergues dans un abordage avec le SS. Thanemore, est en carénage au bassin de Dinning à Québec.

—La barque Marie, capitaine Saunes, de Larochelle, est arrivée hier matin dans le port de Québec, à la remorque d'un vapeur. Cette barque a été jetée à la côte à l'île Verte et y est restée pendant deux heures, avec un pilote à bord. On dit qu'elle a essuyé des avaries assez considérables.

—M. J. G. Shaw, député maître du port de Montréal, a été nommé inspecteur du Lloyd à Montréal.

—Le SS. Parisian, de la ligne Allan, est parti de notre port hier à 3 heures p.m.

—Le SS. Escalona, venant de Maryport, chargé de rails de chemin de fer, est arrivé à Montréal hier.

—Les SS. Hibernian et Carthagenian, de la ligne Allan, sont partis de notre port hier après midi.

—Un radeau immense contenant 100,000 pieds de bois carré, principalement du pain et du chêne, a passé samedi devant Montréal. Trente voyageurs conduisaient cette "cage" consignée à MM. Calvin et Fils, à Québec.

—Le SS. Baumwall, de la ligne Red Cross, est arrivé d'Anvers dans notre port à 7 heures p.m. hier avec une cargaison générale consignée à MM. Munderloh et Cie.

—Pendant la demi-semaine finissant le 23 juin, les marchandises suivantes ont été reçues au canal Lachine :

Blé, minots	15,864
Maïs minots	125,711
Pois, minots	24,798
Avoine, minots	3,680
Farine, barils	400
Farine d'avoine	225
Beurre, tinettes	78
Fromage, boîtes	1,004
Cochon, barils	200
Cuir, rouleaux	12
Peaux crues	8
Tabac, caisses Y	8

—Le capitaine du Siberian rapporte qu'il a eu beaucoup de pluies et de brouillards pendant sa traversée. Le 25, dans la lat 52 52 O. long 52 17 O. ; à 6.30 p. m., le brouillard s'est dissipé et il a vu plusieurs icebergs et des glaces flottantes. Il a rencontré des banquises dans le détroit de Belle Isle.

—Le SS. Ashdene, chargé de charbon, de Cow Bay, consigné à H. Dobell et Cie. est arrivé hier dans notre port.

Comité des Finances

Une réunion du comité des finances a eu lieu, lundi après-midi, sous la présidence de l'échevin Grenier.

Etaient présents, les échevins Laurent, Perreault, Archibald, Farrell et Mooney.

Un rapport du comité de l'eau à l'effet d'obtenir un crédit supplémentaire de $19,000 pour travaux d'améliorations à l'aqueduc fut adopté, ainsi que celui de $6,000 pour la construction de nouvelles écluses.

Le rapport du comité des chemins pour élargir la rue Dorchester, de la rue Fort à la rue Atwater, fut adopté.

On reçut un rapport du comité de santé demandant un crédit extra de $25,000 pour la construction d'un hôpital civique. Rien ne fut décidé à ce sujet, mais les échevins Laurent et Gray furent chargés d'examiner les plans de l'édifice projeté.

On consentit d'accorder au comité des chemins un crédit de $154,000 pour la construction d'un égout collecteur. Puis on ajourna.

Théâtre Royal

La troupe Corinne a eu des succès dans "Fizz." Depuis deux jours le Théâtre Royal a été bondé de spectateurs durant les deux représentations de l'après-midi et du soir. Aujourd'hui, on jouera "Chimes of Normandy."

Corinne et sa troupe sont fort appréciés du public.

Premier train pour Vancouver

Le premier train du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour Vancouver, a quitté la gare Dalhousie à 8 heures lundi soir. Il y avait plus de deux mille personnes présentes, parmi lesquelles on remarquait Son Honneur le maire Beaugrand, les membres du conseil de ville de Montréal et nombre de citoyens distingués.

La compagnie du Pacifique était représentée par ses principaux officiers, MM. W C Van Horne, T G Shaughnessy, G W Sweet et George Olds. Parmi les dames présentes se trouvait Mme Van Horne.

Au moment du départ du train, la batterie de campagne du colonel Stevenson, postée sur le mur de revêtement en face des hangars de la compagnie du Pacifique, tira une salve d'une quinzaine de coups de canons. La foule de son côté poussa des hourras enthousiastes en agitant des mouchoirs.

Le train se composait de 2 wagons à bagages, d'un wagon pour les malles, d'un wagon de première classe, d'un wagon dortoir et de plusieurs wagons d'émigrants.

Procession annuelle de l'Union Saint-Pierre

L'Union Saint-Pierre a célébré hier, par une procession solennelle, le 27e anniversaire de sa fondation.

Les membres de l'Union quittèrent leur salle, au coin des rues Sainte Catherine et Sainte Elizabeth, et défilèrent par les rues Sainte Catherine, Jacques Cartier, Ontario, Saint André, Sherbrooke, Cadieux et Rachel jusqu'à l'église Saint Jean-Baptiste où la messe fut chantée par le Revd. M. Vaillant, chapelain de la société, assisté de MM. Laforce et Coallée, comme diacre et sous-diacre.

Un chœur puissant, sous la direction de M. J. E. Drolet, exécuta la sixième messe de Haydn avec accompagnement d'orchestre.

Les solistes furent MM. Mainville, Hamelin, Drolet, Jobert, Guenette, Godon et Duchâtelet.

Après l'évangile, le Rév. M. Dugas, de l'église Sainte Brigide, fit un éloquent sermon sur l'infaillibilité du pape.

A l'offertoire, M. Drolet chanta le *Tu es Petrus* de "Gounod." La messe se termina par une marche exécutée par l'orchestre et l'orgue sous la présidence de M. Alexis Contant. La procession s'étant reformée se rendit à sa salle par les rues Rachel, Cadieux, Marie Anne, Saint Dominique, Avenue Mont Royal, Saint Laurent et Sainte Catherine. Là, des discours furent prononcés par MM. Gosselin, Decarie et autres.

La Saint Jean-Baptiste

La fête nationale a été célébrée, hier, par une messe solennelle, à Notre-Dame, à laquelle assistaient des délégations des différentes sections de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

La vaste église Notre Dame, était littéralement remplie de monde. On avait décoré avec goût, pour la circonstance, les autels, la nef ainsi que l'extérieur. Entre autres inscriptions que portaient les banderoles et les tentures, se lisaient les suivantes : *Honneur au peuple chrétien ; sans Religion, pas d'union solide.*

Les différentes sections de l'Association Saint-Jean-Baptiste étaient toutes représentées par leurs principaux officiers dont voici les noms : MM. Adolphe Ouimet, président général, et MM. C H A Gulmond, A A Gauthier, T Gauthier, J B Vallée, J R Savignac, Recorder DeMontigny, Dr Durocher, F D Globensky, E Dupré, M Hurtubise, O Gariepy, O Rolland, A Tetrault, A Lapointe, E Mentier, A Allard, O Beaudin, E Leduc, S Lépine et Dr Leblanc.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Labelle, assisté de diacre et de sous-diacre. Le chœur de Notre-Dame, sous la direction de M. Chs Labelle, chanta la messe de notre distingué concitoyen, M. A. Contant, sauf le *Credo*. Cette messe avait été spécialement demandée par l'Association Saint Jean-Baptiste, pour la circonstance. Inutile d'ajouter qu'elle fut rendue par le chœur de façon à la faire apprécier suivant son mérite. Elle a eu un succès complet.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Adam, curé de la paroisse d'Hochelaga qui rappela en termes éloquents les principaux faits de l'histoire du peuple canadien et appuya en terminant sur l'insigne faveur que Sa Sainteté Léon XIII venait de faire à l'Eglise du Canada en élevant trois de ses principaux prélats aux hautes dignités ecclésiastiques de cardinal et archevêque.

Académie Commerciale Catholique de Montréal

Le lundi, 28 juin, à 8 heures du soir, une assistance nombreuse et choisie se pressait dans la grande et belle salle académique du Plateau, où les élèves de l'établissement ont donné une séance dramatique et musicale, comme clôture de l'année scolaire.

Le morceau principal de la soirée a été la représentation de *Fabius* ou *Les Martyrs*, drame chrétien en trois actes, tiré de *Fabiola*, cette œuvre si remarquable et si estimée du cardinal Wiseman. La musique est de P. de Livron.

Nous ne ferons pas l'analyse de cette pièce, dont les éléments ont été lus par tous les amateurs de bonne littérature dans le livre du savant cardinal anglais. Nous nous contenterons de citer ici les principaux personnages mis en scène qui tous appartiennent à l'empire romain, au troisième siècle de l'ère chrétienne.

Ce sont, parmi les païens : le proconsul TERTULLUS et son fils FABIUS, héros du drame ; puis FULVIUS, CORVINUS et le soldat HORVINOS : les rôles ont été remplis respectivement par les élèves P Laurent, E Hogue, A Faribault, F Brocherion et U Archambault.

Les principaux personnages chrétiens sont : l'officier *Sébastien*, célèbre par son martyre ; le jeune *Pancrace* et son père *Lucinius* ; l'esclave *Emérentius*, puis *Tarcysius, Torquatus* et *Quadratus* ; les rôles ont été remplis respectivement par les élèves T. de Lorimier, L. de Tonnancour, A. Piché, T. Bertrand, F. Monette, J. F. Dubreuil et I. Beaulieu. Il y avait en outre des esclaves, des gardes, des licteurs, des convives.

Les auteurs se sont fort bien acquittés de leurs rôles ; l'exécution de la pièce a été relevée par des chœurs et par des morceaux d'orchestre. Comme intermèdes, on a entendu en outre un solo de violon, tiré de *Il Trovatore*, et joué par l'élève U. Archambault, et des morceaux de récitation en anglais, débités par les élèves J. F. Dubreuil, D. Paterson et T. Bertrand.

Rien n'a donc manqué pour donner tout le charme désirable à cette soirée, qui s'est terminée par le chant du *God save the Queen !*

BAS DE COTON

Assortiment immense de bas de coton de toutes couleurs, pour femmes et enfants. Nous défions toute autre maison de fournir un meilleur choix de bas à si bon marché.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste Catherine
30, 2 et St. André.

On mande de Valparaiso que les élections pour la nomination du président de la République ont eu lieu vendredi et se sont passées avec calme. On croit que les cléricaux et les radicaux se sont abstenus de voter et que le candidat populaire, M. Balmaceda, est élu.

AVIS AUX PLATRIERS

Il y aura une assemblée le 30 juin mercredi pour affaire, très importantes, que tous y soient rendus à leur salle ordinaire 1623 rue Notre-Dame, il y aura plusieurs orateurs qui adresseront la parole.

Par ordre,
—206-2f JOS. GINGRAS, Très.

COMMUNICATION.

Nous venons de recevoir un chapeau sans pareil pour la pêche et nous le donnerons gratis à toute personne qui achètera à notre magasin, pour une piastre et au delà. Que tout le monde en profite, ce chapeau a une valeur d'au moins cinquante centins.

CHS. DESJARDINS ET CIE.,
637 et 639 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
1no Montréal.

Il n'en coûte pas cher pour appeler un adversaire voleur et assassin dans la fièvre électorale. C'est de ces noms que M. Musser, maire de Cameron dans le Missouri, qualifiait le colonel Harwood, candidat au congrès, en 1884. M. Harwood a réclamé $50,000 de dommages-intérêts, mais le jury ne lui en a accordé que $600.

INDIENNES FRANCAISES A 7 CTS.

Nous venons de recevoir un nouveau *job* de 800 pièces d'indiennes françaises de première qualité qu'aucun autre marchand ne peut vendre à moins de 12 cts, et que nous détaillerons à 7 cts la verge. Jamais on n'a vu de bon marché pareil.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste. Catherine
30-2 et St. André.

Champoireau est réveillé un matin, dans son taudis, par un camarade d'infortune. Le visiteur le regarde d'un air ébahi :

—Tiens ! tu as des chemises de nuit, maintenant !

Champoireau, s'allongeant avec précaution :

—Oui, mon cher. J'ai remarqué que quand on couchait quinze jours de suite avec une chemise blanche, ça finissait par la salir !

AVIS AUX MERES.

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. Vendu par toutes les pharmacies. 28 août 1 a.

Le jeune William Brown, de Sedalia (Missouri), s'étant aventuré dans un enclos où paissaient les animaux d'un voisin, a été attaqué, piétiné et éventré à coups de cornes par un taureau. Le malheureux, lorsqu'on a enfin réussi à chasser la bête furieuse, perdait ses intestins par des plaies béantes ; il est mort le soir.

RECOMPENSE OFFERTE.

Une récompense de cent dollars est offerte à toute personne qui ayant fait usage de l'Unica No 2, da célèbre préparation pour les maladies des femmes) ne sera pas radicalement guérie. Ce remède se trouve dans les pharmacies. Dépôt principal : Picault et Contant, pharmaciens, coin des rues Notre Dame et Bonsecours, aussi en vente chez Laviolette et Nelson Rue Notre-Dame, Montréal. Voir l'annonce. 7 avril 1 a

Tous les journaux de New-York ont annoncé jeudi que la fabrique de dynamite de l'American Forcite Powder Company, dans le New-Jersey, aurait été détruite par un incendie accompagné d'une explosion. M. Sundstrom, directeur de la fabrique, nous écrit de Rustic (New-Jersey) que ces renseignements ont fort exagéré le mal. Il n'y a eu aucune explosion, et l'incendie n'a détruit que l'atelier des machines ; personne n'a été blessé et les pertes matérielles sont peu considérables.

—Hubert et Comtois, manufacturiers de chapeaux de soie et Pull Over, agents pour la maison Carington et représentant la célèbre maison Owen et Shea Company de New-York, pour chapeaux élégants, soit en manille, en leghorn, palmier, panama, paille et fresco.

HUBERT ET COMTOIS,
685 rue Sainte-Catherine,
1no Montréal.

Trois ouvriers étaient occupés hier matin, sur un échafaudage, à revêtir d'un enduit à l'épreuve de l'eau le sommet d'un mur de Florence Building, au coin de Wall et de New streets, New York, lorsque l'un a approché par mégarde la flamme d'un chalumeau d'un pot de benzine. Il en est résulté une violente explosion et les trois ouvriers ont été grièvement brûlés par des éclaboussures du liquide enflammé. De plus, l'un d'eux, Charles Mac Donald, est tombé d'une hauteur de 40 pieds sur le toit de la Bourse et s'est fait de graves blessures.

AVIS AUX MERES.—On devrait toujours administrer le SIROP ADOUCISSANT DE MME WINSLOW aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique et c'est le remède le plus efficace contre la diarrhée. Prix, 25 cts la bouteille. —184-1a

On mande des Antilles françaises que M. Allègre, gouverneur de la Martinique, a demandé au ministre de la marine l'autorisation de rentrer en France. Il aurait pris cette résolution à la suite de dissentiments avec le conseil privé et d'un vote du conseil général par lequel il aurait été mis en minorité.

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

La poudre "Engraissive" mêlée à la nourriture donne au cheval de la vigueur, cette poudre qui a des propriétés stomachiques et dépuratives est d'un goût agréable, guérit la constipation, la gourme etc., etc. Les vétérinaires les plus éminents des Etats-Unis, la recommandent fortement. Dépôt principal chez

T. DUDEVOIR,
Marchand-épicier,
174 rue Lagauchetière, Montréal.
Oct. 26 1 1 an q-h.

Chez le dentiste.

—Que pensez-vous de ma mâchoire ?

—Mon cher monsieur, vos dents sont magnifiques !

—Alors, qu'allez-vous y faire ?

—Peu de chose. Il suffira d'en arracher une dizaine et de plomber les autres.

CHAPEAUX DE DAMES.

Vu que la saison des affaires est à peu près terminée et qu'il nous reste une certaine quantité de chapeaux de paille, que nous voulons vendre immédiatement, nous les avons réduits de moitié. Ainsi les chapeaux que nous vendions 30, 40, 50, 60, 75c et $1 seront vendus à 15, 20, 25, 30, 40 et 50c. Ces chapeaux ne sont ni de forme ancienne ni le produit de fonds de banqueroute, c'est encore ce qu'il y a de plus nouveau en articles de mode.

Nous ne voulons pas qu'il nous reste un seul chapeau de paille à la fin de la saison.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste-Catherine
30, 2 et St. André.

CREVIER & CIE,
Ferblantiers, Plombiers et Couvreurs

Posage d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude et à l'air chaud.
Couvertures de toutes sortes, en ferblanc, tôle, ardoise, etc., etc.
—BUREAU et ATELIER—
Coin des rues St Maurice et St Henri, Montreal
31juil 86

VOYAGES D'ETE.

Les touristes et autres qui quittent la ville trouveront nos arrangements très avantageux. On transporte le bagage des résidences privées, soit à destination des dépôts ou pour les lignes de steamships.

MONTREAL BAGGAGE TRANSFER CO.
H. R. McGREGOR,
Gérant.
Bureau, 304 rue St Jacques, No du Téléphone, 1225. 1no

POUR LA DISPEPSIE OU LA MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST. LEON APRES CHAQUE REPAS ET AVANT DEJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

THE ST. LEON WATER CO.
Bâtisse du *Herald*, 4 Carré Victoria.
A. POULIN, Gérant.

C. DESMARTEAU
AGENT et COMPTABLE
1608 RUE NOTRE-DAME

S'occupera des agences d'IMMEUBLES, D'ASSURANCES, de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, ayant 600 LOTS VACANTS à vendre, ainsi que plusieurs bonnes propriétés situées dans la ville, se chargeant aussi de la collection des LOYERS COMPTES BILLETS, LIQUIDATION d'affaires, ainsi que $35,000 à prêter sur propriétés. 81-jno

REFRIGERATEURS.

Un assortiment complet des modèles suivants bien connus :—"NORTH STAR," "PALACE," "ARTIC" et "GROCER." Réfrigérants patentés de Kimball, doublés en bois.
Réfrigérant patenté, en verre, de Sissons.
Prix, depuis $7 et au-dessus.

G. W. REED,
Couvreur en ardoise, métal et gravois, aussi Commerçant de matériaux pour toitures.
783—RUE CRAIG Ouest—785
12 mai MONTREAL. 3 m

BOIS DE SCIAGE

Comprenant, bois franc, pin, épinette, pruche, etc., offerts au plus bas prix du marché chez

D. PARIZEAU,

Coin des rues Craig et St Denis, en face du Carré Viger, et No 431 rue Lagauchetière, près de la rue St Laurent, Montréal.
1 av. 1 a 138

BOIS DE SCIAGE

O DUFRESNE, Jr., & FRER,
No 2338 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

Offrent en vente Pin et Epinette préparé et brute, Pruche, Bardeaux sciés et fendus, Lattes Bois franc, de Charpente, etc. 1a

BOIS DE SCIAGE

T. PREFONTAINE,
Coin rues Vinet et Canal, Ste Cunégonde,

Tient toujours en mains un grand assortiment de toute sorte de bois franc et préparé, cadres, plinthes, moulures, "clapboard," bardeaux, etc., etc., à des prix défiant toute compétition. Un moulin avec l'outillage le plus perfectionné fait partie de l'établissement.
26 mai 181-1a

BOIS DE SERVICE

Les soussignés qui font une spécialité des bois de service de première qualité ont actuellement en main une quantité considérable de

BOIS DURS ET MOUS
PINS, MADRIERS, PLANCHES,
BOIS DE CHARPENTE, ETC.
Prix très raisonnables.

JOS. ROBERT & FILS,
1677 RUE NOTRE-DAME EST,
1 av. 87 Coin de la rue St Ignace, Montréal.

Grand Assortiment de Bois de Sciage
CHEZ
A. HURTEAU & FRERE
No. 92—RUE SANGUINET—No. 92

L'assortiment se compose d'une grande quantité des sortes de bois suivant, savoir :
PIN BLANC, 1re, 2e et 3e qualité de 1, 1¼, 1½ 3 pouces d'épaisseur.
PIN ROUGE, 1re, 2e et 3e qualité, de 1, 1¼, 1½ et 3 pouces d'épaisseur.
EPINETTE BLANCHE, bois marchand, 4 qualités, de 1, 1¼, 1½, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
PRUCHE marchande de 1, 2 et 3 pouces d'épaisseur.
LATTES, Bardeau, Pruche, Cèdre, Pin de 1ere, 2e et 3e qualité.
Aussi un stock complet de toutes les qualités et d'épaisseurs de bois préparé aux désirs des acheteurs. Toutes commandes de charpente de Pruche, Epinette et Pin exécutées avec promptitude et à des prix défiant toute concurrence.
14 Nov 87

CHARBON !
HENDERSON & LOVELACE,
MARCHANDS DE CHARBON,

Cette ancienne maison est prête à recevoir des ordres pour leurs excellents charbons américains, aussi pour leur charbon à engin, charbon de grille et de forge. Les acheteurs sont certains de se procurer les meilleurs sortes de charbon, en bon ordre et aux plus BAS PRIX. Prix spéciaux pour charbon par cargaison complètes.

BUREAU ET ENTREPOT :
No 30 Cote Saint-Lambert.
MONTREAL.
Telephone No 1042. 9 juin 3m

CHARBON
—DES—
MINES SPRING HILL.

Nouvellement extrait des mines, reçu tous les jours par chemin de fer.
Pour les prix, etc., s'adresser aux bureaux de la compagnie.

Cumberland Railway and Coal Co.
J. R. COWANS,
Secrétaire.
CHESTERFIELD CHAMBERS,
18 Rue St Alexis,
Montréal. 12 mai 1a

J. M. FORTIER
—DE LA—
Fabrique de Cigares
"CREME de la CREME"
Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le
Canvas Back
"PETIT BOUQUET"
LE CIGARE DU JOUR !

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No 25

MATHIAS SANDORF

PREMIERE PARTIE.

VIII

(Suite.)

"Avant tout, il faut manger ? dit Andréa Ferrato.

—Oui, nous mourons de faim ! répondit le comte Sandorf. Depuis douze heures, nous sommes privés de nourriture !

—Tu entends, Maria ?" reprit le pêcheur.

En un instant, Maria eut déposé sur la table un peu de porc salé, du poisson bouilli, du pain, une flasque de vin du pays, du raisin sec, avec deux verres, deux assiettes, du linge blanc. Un "veglione," sorte de lampe à trois mèches alimentées d'huile, éclairait la salle.

Le comte Sandorf et Etienne Bathory se mirent aussitôt à table : ils étaient à bout de forces.

"Mais vous ? dirent-ils au pêcheur.

—Nous avons soupé !" répondit Andréa Ferrato.

Ces deux affamés dévorèrent,—c'est le mot,—les provisions qui leur étaient offertes avec tant de simplicité et de si bon cœur.

Mais, tout, en mangeant, ils ne cessaient d'observer le pêcheur, sa fille, son fils, assis dans un coin de la salle, qui les regardaient, sans prononcer une seule parole.

Andréa Ferrato pouvait avoir alors quarante-deux ans. C'était un homme de physionomie sévère, un peu triste même, avec des traits expressifs sous le hâle de sa face, des yeux noirs et d'un vif regard. Il portait le costume des pêcheurs de l'Adriatique, sous lequel on devinait une robuste et puissante carrure.

Maria, — dont la taille et la figure rappelaient ce qu'avait été sa femme, — était grande, bien faite, plutôt belle que jolie, avec d'ardents yeux noirs, une chevelure brune, une peau chaudement colorée par la vivacité du sang corse. Sérieuse, en raison des devoirs qu'elle avait eus à remplir dès son jeune âge, ayant dans son attitude, dans ses mouvements, ce calme que donne une nature réfléchie, tout dénotait en cette jeune fille une énergie dont elle ne devait jamais se départir, quelles que fussent les circonstances, où le sort la jetait. Plusieurs fois elle avait été recherchée par de jeunes pêcheurs de la contrée, sans rien vouloir entendre à ce sujet. Toute sa vie n'appartenait-elle pas à son père et à cet enfant, qui lui semblait être né de son cœur !

Quant à Luigi, c'était un garçon déterminé, vaillant, travailleur, déjà habitué à l'existence du marin. Il accompagnait Andréa Ferrato dans ses pêches et pilotages, tête nue, au vent, à la pluie. Il promettait d'être plus tard un homme vigoureux, bien portant, bien constitué, plus que hardi, même audacieux, fait à toutes les intempéries, n'ayant aucun souci du danger. Il aimait son père. Il adorait sa sœur.

Le comte Sandorf avait minutieusement observé ces trois êtres unis dans une si touchante affection. Qu'il fût chez de braves gens, auxquels il pouvait se fier, nul doute à cet égard.

Lorsque le repas fut achevé, Andréa Ferrato se leva, et, s'approchant de Mathias Sandorf :

"Allez dormir, messieurs, dit-il simplement. Personne ne vous sait ici. Demain, nous aviserons."

—Non, Andréa Ferrato, non ! répondit le comte Sandorf. Maintenant, notre faim est apaisée ! Nous avons repris nos forces ! Laissez-nous quitter à l'instant cette maison, où notre présence est un si grand danger pour vous et pour les vôtres !

—Oui, partons, ajouta Etienne Bathory, et que Dieu vous récompense de ce que vous venez de faire !

—Allez dormir, il le faut ! reprit le pêcheur. La côte est surveillée, ce soir. On a mis l'embargo sur tous les ports du littoral. Il n'y a rien à tenter pour cette nuit.

—Soit, puisque vous le voulez ! répondit le comte Sandorf.

—Je le veux.

—Un mot seulement. Depuis quand notre évasion est-elle connue ?....

—Depuis ce matin, répondit Andréa Ferrato. Mais vous étiez quatre prisonniers au donjon de Pisino. Vous n'êtes que deux ici. Le troisième va être mis en liberté, dit-on....

—Sarcany ! s'écria Mathias Sandorf, en réprimant aussitôt le mouvement de colère qui s'était irrésistiblement emparé de lui, lorsqu'il entendit ce nom exécré.

—Et le quatrième ?..... demanda Etienne Bathory, sans oser achever sa phrase.

—Le quatrième est encore vivant, répondit Andréa Ferrato. Il y a eu sursis à l'exécution.

—Vivant ! s'écria Etienne Bathory.

—Oui, répondit ironiquement le comte Sandorf. On veut attendre que nous ayons été repris, pour nous donner cette joie de mourir ensemble !

—Maria, dit Andréa Ferrato, conduis nos hôtes à la chambre, derrière la maison, sur l'enclos, mais sans lumière. Ce soir, il ne faut pas que la fenêtre paraisse éclairée au dehors. Tu pourras te coucher ensuite. Luigi et moi, nous veillerons.

—Oui, père ! répondit le jeune garçon.

—"Venez, messieurs," dit la jeune fille.

Un instant après, le comte Sandorf et son compagnon échangeaient une cordiale poignée de main avec le pêcheur. Puis, ils passèrent dans la chambre, où les attendaient deux bons matelats de maïs, sur lesquels ils allaient pouvoir se remettre de tant de fatigues.

Mais déjà Andréa Ferrato avait quitté sa maison avec Luigi. Il voulait s'assurer que personne ne rôdait aux alentours, ni sur la grève, ni au-delà du petit ruisseau. Les fugitifs pouvaient donc paisiblement reposer jusqu'au lever du jour.

La nuit se passa sans incidents. Le pêcheur était sorti à plusieurs reprises. Il n'avait rien vu de suspect.

Le lendemain, 18 juin, pendant que ses hôtes dormaient encore, Andréa Ferrato alla aux informations jusqu'au centre de la ville et sur les quais du port. En plusieurs endroits, il y avait rassemblements de causeurs et de curieux. Le placard, affiché depuis la veille, qui annonçait l'évasion, les peines encourues, la prime promise, cela faisait le sujet de toutes les conversations. On bavardait, on apportait des nouvelles, on répétait des on-dit, en termes vagues, qui n'apprenaient pas grand'chose. Rien n'indiquait que le comte Sandorf et son compagnon eussent été vus aux environs, ni même que l'on soupçonnât leur présence dans la province. Toutefois, vers dix heures du matin, lorsque le brigadier de gendarmerie et ses hommes furent rentrés à Rovigno, après leur tournée de nuit, le bruit se répandit que deux étrangers avaient été aperçus, vingt-quatre heures avant, sur les bords du canal de Lème. On avait battu toute la région jusqu'à la mer pour retrouver leurs traces, mais sans résultat. Il n'était resté aucun vestige de leur passage. Avaient-ils donc pu atteindre le littoral, s'emparer d'une embarcation, gagner un autre point de l'Istrie, ou même s'enfuir au-delà de la frontière autrichienne ? Tout portait à le croire.

"Bon ! disait-on ? ce seront toujours cent mille florins d'épargnés pour le trésor."

—Un argent qui pourra être mieux employé qu'à payer d'odieuses dénonciations !

—Oui, et puissent-ils s'échapper !

—S'échapper !—..C'est fait, allez !.... Et ils sont déjà en sûreté de l'autre côté de l'Adriatique !"

D'après ces propos, qui se tenaient dans la plupart des groupes de paysans, d'ouvriers et de bourgeois, arrêtés devant les placards, l'opinion publique, on le voit, se déclarait plutôt en faveur des condamnés, —du moins parmi ces citoyens de l'Istrie, Slaves ou Italiens d'origine. Les fonctionnaires autrichiens ne pouvaient donc guère compter sur une dénonciation de leur part. Aussi ne négligeaient-ils rien pour retrouver les fugitifs. Toutes les escouades de police et de brigades de gendarmerie étaient sur pied, depuis la veille, et un incessant échange de dépêches se faisait entre Rovigno, Pisino et Trieste.

Lorsqu'Andréa Ferrato rentra chez lui, vers onze heures, il rapporta ces nouvelles, qui étaient plutôt bonnes que mauvaises.

Le comte Sandorf et Etienne Bathory, servis par Maria dans la chambre où ils avaient passé la nuit, finissaient de déjeûner en ce moment. Ces quelques heures de sommeil, ce bon repas, ces bons soins, les avaient entièrement remis de leurs fatigues.

"Eh bien, mon ami ? demanda le comte Sandorf, dès que la porte se fut refermée sur Andréa Ferrato.

—Messieurs, répondit le pêcheur, je pense que vous n'avez rien à craindre pour l'instant.

—Mais que dit-on dans la ville ? demanda Etienne Bathory.

—On parle bien de deux étrangers qui auraient été vus hier matin, au moment où ils débarquaient sur les grèves du canal de Lème.... et il s'agit de vous.... messieurs....

—Il s'agit de nous, en effet, répondit Etienne Bathory. Un homme, un paludier du voisinage, nous a aperçus et dénoncés !"

Et Andréa Ferrato fut mis au courant de ce qui s'était passé à la ferme en ruines, pendant que les fugitifs y étaient cachés.

"Et vous ne savez pas quel est ce dénonciateur ? demanda le pêcheur en insistant.

—Nous ne l'avons pas vu, répondit le comte Sandorf, nous n'avons fait que l'entendre.

—C'est une circonstance fâcheuse, reprit Andréa Ferrato ; mais l'important est qu'on ait perdu vos traces, et, d'ailleurs, dans le cas où l'on soupçonnerait que vous vous êtes réfugiés dans ma maison, je pense que vous n'auriez aucune délation à craindre. Les vœux sont pour vous dans tout le pays de Rovigno !

—Oui, répondit le comte Sandorf, et je n'en suis pas surpris. C'est une brave population que la population de ces provinces ! Cependant, il faut compter avec les autorités autrichiennes, et elles ne reculeront devant rien pour tenter de nous reprendre !

—Ce qui doit vous rassurer, messieurs, reprit le pêcheur, c'est l'opinion à peu près générale où l'on est que vous avez déjà pu passer de l'autre côté de l'Adriatique.

—Et plût à Dieu que ce fût ! ajouta Maria, qui avait joint les mains comme dans une prière.

Cela sera, ma chère enfant, répondit le comte Sandorf avec l'accent de la plus entière confiance, cela sera avec l'aide du Ciel....

A continuer.

MARCHANDISES NOIRES

Malgré la hausse récente de 20 pour cent sur toutes les étoffes noires, les deux manufactures dont nous sommes les agents, Béchard, Duluy et cie, et Londrill, Wulff et cie, nous ont laissé avoir aux anciens prix, toute notre commande de la saison. Nous offrons donc toutes nos marchandises noires, articles de deuil, crêpes, etc, aux anciens prix, c'est-à-dire à 20 et 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Nous ne saurions donc trop engager nos pratiques à se procurer immédiatement les tissus noires et les articles de deuil dont elles pourraient avoir besoin.

DUPUIS, FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine
30-2 et St. André.

Plaisanterie déplacée.

Un cirque forain vient d'engager une troupe espagnole, et il a fait inscrire en grosses lettres l'annonce de ses débuts, avec ces simples mots :

AUX SIX CLOWNS DE MADRID.

HOTEL DU CANADA

M. A. C. Sabourin, hôtelier bien connu à Montréal, vient d'acheter l'hôtel du Canada, tenu anciennement par M. Giguère, No 21, rue Saint Gabriel et 24 rue Sainte Thérèse. Nous ne doutons pas un instant qu'entre les mains de son sympathique propriétaire actuel, cet établissement deviendra plus populaire que par le passé. Cet hôtel est muni de toutes les améliorations modernes et les voyageurs n'auront qu'à se louer de l'installation et du service.

Chambres confortables, Vins et Liqueurs de premier choix.

Dîner complet pour 25 cts.

Chambre de bagage à la disposition des personnes ne passant que la journée à la ville. 1 mars—1 an

Cours d'histoire....

Le professeur.—Autrefois, messieurs, on prenait les villes au son des violons.... avec des archers.

SECRET.—Ce qui fait la beauté, c'est le teint. C'est ce qui explique pourquoi toutes les femmes qui font usage de la "Lotion Persienne," pour embellir le teint, passent pour si belles. —21 au 30

Au salon.

Durant l'*Inspiration* de Puvis de Chavannes.

—Ce peintre inspiré a tout à fait l'air d'un ascète.

On dirait que sa peinture a été effacée au moyen d'un acide....

—Peut-être, l'acide *ascétique* !

—Etes-vous crevés ? Avez-vous une rupture ? ? Allez à la Pharmacie Française, au No 1383 rue Notre-Dame, près la gare du Pacifique. Vous y trouverez un choix extraordinaire de bandages, "trusses", harnais français et américains. Ces appareils sont garantis et appliqués sans frais aux personnes qui le désirent.

Prix depuis 75 cts. 29 mai—3m A

LA PRESSE
Imprimée et publiée par W. E. BLUMHART.
ADMINISTRATION ET REDACTION:
No. 1540, RUE NOTRE DAME,
(En face de l'Hôtel-de-Ville.)
ABONNEMENT
Edition Quotidienne .... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire .... 1.00 "
ANNONCES (mesure agate)
Première Insertion .... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes .... 6 cts "
Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boîte 178. Montréal Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 30 JUIN 1886.

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Montréal la convention des jeunes libéraux.

Tous les Canadiens-français apprendront avec une vive satisfaction la nomination de notre ami, l'hon. Hector Fabre, comme compagnon de l'Ordre de Saint Michel.

Les relations du cabinet Ross avec le clergé sont, dit-on, plus que tendues en ce moment. On parle d'un incident survenu entre M. Ross et Son Eminence le cardinal Taschereau sur lequel nous nous réservons d'édifier nos lecteurs.

Avant hier, le premier train qui ait parcouru la ligne entière du Pacifique est arrivé à l'extrémité de la Colombie anglaise.

Tout le Canada prendra part au sentiment de légitime orgueil que comporte l'achèvement de cette grande œuvre.

Une dépêche annonce que Sir John A. Macdonald est de nouveau gravement malade.

Le mal dont il avait souffert, au début de la dernière session, l'a repris, hier, au retour d'une réunion catholique tenue à Carleton, dans laquelle le premier ministre avait pris la parole et s'était déclaré partisan du home rule, à la grande stupéfaction des assistants.

Tout le monde se demandait en effet comment Sir John pouvait être partisan du home rule à Carleton et ennemi du home rule à Ottawa, devant le parlement.

Il est à noter que le *Mail*, qui annonce l'indisposition de Sir John et la réunion de Carleton, publie le même jour un vigoureux article contre le home rule et ne dit pas que Sir John se soit prononcé à Carleton en sens opposé.

Les élections qui ont lieu aujourd'hui dans l'Ile du prince Edouard sont attendues par le gouvernement fédéral avec une vive anxiété.

Il faut noter cependant que le cabinet conservateur de M. Sullivan, le premier ministre provincial, s'est constamment présenté comme étant en désaccord avec le ministère fédéral. Il garde cette attitude, vraie ou fausse devant le corps électoral ; et s'il advenait contre toute attente, que les élections provinciales lui donnassent la majorité, on n'en pourrait tirer aucune conclusion sur l'issue des élections fédérales futures.

Les deux politiques ont été si distinctes à l'Ile du Prince-Edouard, avant le grand mouvement de concentration tory et orangiste de ces derniers mois, que le comté même, qui élit au parlement local le premier ministre conservateur M. Sullivan, envoie en même temps un libéral au parlement d'Ottawa. Plusieurs autres districts sont dans le même cas.

Néanmoins on pense que l'impopularité de Sir John A. Macdonald et le mécontentement provoqué par l'administration fédérale sont assez puissants pour que la crainte de les fortifier, en laissant le patronage entre les mains des conservateurs, détermine, même aux élections locales, le succès des libéraux.

LA CODIFICATION.

Si ce travail de codification de nos lois provinciales n'est pas parfait, ce ne sera pas faute certainement de ne pas avoir coûté assez cher.

On sait que la première commission se composait de cinq commissaires : MM. G. de Boucherville, Marsan, Curran, Buchanan et Peltier. Voici un état de ses dépenses :

Commissaires	$ 7,072 99
Ecrivains	368 00
Messager	226 50
Pension et voyage	792 00
Le *Canadien*, pour impressions	2,919 80
E. Senécal, " "	104 00
Frais de bureau	478 34
	$11,961 63

La deuxième commission était représentée par feu Son Honneur le juge Loranger. Voici un état des frais qu'elle représente :

T. J. J. Loranger	$14,685 28
MM. Oliver, Martin et Eckert, secrétaires	10,225 85
Ecrivain	104 00
Frais de bureau	1,115 62
Traduction	499 00
Papeterie	764 28
MM. Oliver et Martin, secrétaires, pour frais de voyage	572 85
T. J. J. Loranger, pour frais de voyage	2,255 85
J. C. Wurtele	700 00
A. Cote, pour impressions	9,317 62
Foote, do	6,230 19
Autres, do	386 25
Reliure	71 73
Total	$46,928 52
Grand total, pour les deux commissions	58,890 15

Et le travail n'est pas fini.

Lorsque ce travail magistral sera enfin soumis au public, nous souhaitons que la province en ait pour son argent, mais ce souhait est loin de représenter une espérance.

MEDIOCRITE ET OSTRACISME.

On annonce la prochaine nomination de M. Bossé comme juge à Québec. M. Bossé a gagné cette place en prenant la parole pour la défense des pendards dans une assemblée publique dont tout le monde a gardé le souvenir. Nous n'aurions d'ailleurs rien à dire contre lui, au point de vue de la capacité professionnelle, s'il montait au banc en suivant la filière.

Mais la nomination de M. Bossé, à Québec, va constituer, au point de vue strictement judiciaire, un nouveau passe-droit à l'encontre de M. le juge Routhier.

M. Routhier est un des hommes les plus distingués de notre pays, un bon juge, un orateur éminent, un de nos littérateurs les plus brillants. Il appartient, par alliance, à une famille qui a de tout temps apporté une aide puissante au parti conservateur dans la province de Québec. Mais Sir Hector Langevin n'en paraît pas moins résolu à laisser M. Routhier à la Malbaie, dans un poste tout à fait inférieur à son mérite.

Pourquoi ? D'abord parce que M. Routhier est un esprit indépendant, qui hait par nature les métiers serviles et qui ne s'est pas montré prêt à consacrer son rare talent à la défense aveugle de toutes les petites querelles de sir Hector Langevin.

Ensuite, et peut-être plus encore que par le premier motif, parce que M. Routhier est un homme de talent et que sir Hector Langevin déteste et jalouse tous les hommes de talent. Il ne peut souffrir que les médiocrités, au milieu desquelles il brille lui-même d'un douteux éclat, et tout mérite vraiment supérieur est considéré par lui comme un péril personnel, comme un motif irrévocable d'ostracisme pour cause de salut privé.

Nous ne voulons attrister personne en citant des noms propres. Mais si nos lecteurs veulent bien repasser dans leurs mémoire la liste des juges nommés par l'influence de sir Hector et se rappeler que l'un deux était sous le coup d'un procès entraînant la perte de ses droits politiques lorsqu'il a été fait juge, ils reconnaîtront bien vite, qu'en matière judiciaire comme en matière politique, sir Hector est resté fidèle à son goût inné pour les gens médiocres, et que ses nominations ne sont pas de nature à rehausser le prestige du banc.

Quand sir Adolphe a voulu faire, lui aussi, un passe droit en faveur de son associé, il a du moins choisi un homme de mérite. Mais sir Hector ne s'inquiète du mérite que pour le proscrire et des services rendus que pour les oublier.

LA SCIENCE SOCIALE

LA SOCIÉTÉ

Il est facile à l'économiste classique, du fond de son cabinet, de faire en deux coups de plume la dissection du corps social, pour en extraire ces deux entités ennemies, *l'Etat, l'individu*. Mais qu'a-t-il fait ? A-t-il dévoilé tout ce qui se cache sous ce nom : la Société ? A-t-il fait jaillir de son sujet cette définition exacte, complète, trait de lumière éclairant dès le départ toute la route à parcourir ? Non. La Société reste pour nous cette foule en désordre, d'où s'élèvent mille bruits confus, cette masse chaotique, où se produisent mille phénomènes incompris.

Procédons autrement. Ne restons pas les pieds sur les chenets. Nous sommes à la ville ; la vie sociale s'y manifeste dans toute son intensité ; allons sur la rue, et *observons*.

Ce qui nous frappe d'abord, c'est le *mouvement* qui y règne, le *va-et-vient* général.

Rien de plus irrégulier, de plus capricieux, en apparence. Piétons et voitures se croisent dans le plus grand désordre.

Cependant, un peu d'attention nous fera voir que toutes ces personnes qui vont et viennent sur la rue, ne se promènent pas pour le seul plaisir de la promenade.

C'est le matin : l'ouvrier quitte sa demeure pour aller à l'ouvrage ; l'enfant part pour l'école ; la femme va faire quelque emplette à la boutique voisine. Voici l'employé qui se rend au bureau ; voici l'avocat qui se rend au palais ; voici le médecin qui visite ses malades. Le boulanger, le laitier, tous les fournisseurs passent de porte en porte. Un convoi funèbre s'arrête à l'église, etc.

Remarquons que ces *déplacements* oscillent constamment entre certains centres de groupement ; que du foyer, où est établie la famille, ils rayonnent vers l'atelier, vers l'école, vers l'église, vers le marché, etc.

Revenons à ce même endroit demain, après-demain, dans une semaine, dans un mois ; nous y verrons très probablement les mêmes personnes repasser aux mêmes heures, les mêmes phénomènes se reproduire au même temps.

Il y a donc un but qui s'impose sous ces allures capricieuses. Il y a donc une certaine régularité qui se cache sous cette apparente confusion.

Observons de plus près encore. Allons nous installer au foyer d'une famille ouvrière : qu'y trouvons-nous ? Nous y trouvons *groupés pour une œuvre commune*, le père, la mère, l'enfant, tous trois dépendants l'un de l'autre. Le père et la mère qui se partagent les attributions de la famille, et attendent de l'enfant la perpétration de leur nom et du foyer ; l'enfant qui a besoin de ses parents pour sa subsistance et son éducation.

Suivons le père à son travail : que trouvons-nous à l'atelier ? Nous y trouvons *groupés pour une œuvre commune*, le patron, l'ouvrier. Le patron, qui dispose d'un atelier capable de suffire aux besoins de plusieurs familles, mais qui ne peut, seul, l'exploiter utilement. L'ouvrier, qui n'a pas d'atelier pour la production du pain quotidien, et qui cependant a besoin de manger.

Et à l'école que trouvons-nous ? Encore ici, *groupés pour une œuvre commune*, deux êtres, qui ne peuvent l'un sans l'autre accomplir l'œuvre commune : l'instituteur, l'élève. L'instituteur qui remplace le père de famille dans l'accomplissement d'un devoir que celui-ci n'est pas en état de remplir ; l'élève qui vient demander à l'instituteur les connaissances qu'il ne peut acquérir par lui-même, et qu'on ne peut lui inculquer au foyer paternel.

Et à l'église ? Et au marché ? et à l'hôpital ? Et au palais ? Partout, nous trouverons un *groupement* de deux ou plusieurs personnes tendant vers un but qu'elles ne peuvent atteindre l'une sans l'autre.

Ce phénomène général, dont la cause réside dans la diversité et l'inégalité d'aptitudes existantes entre les hommes, peut se formuler ainsi : *Aux hommes, dans toutes leurs actions importantes, s'impose la nécessité de se grouper entre eux.*

Ainsi, tout autour de la famille, groupement primordial et toujours nécessaire, s'établissent des groupements accessoires : atelier, école, église, marché, corporations de toute sorte, où sont satisfaits les besoins auxquels la famille ne peut elle-même pourvoir.

Ce n'est pas tout. Enveloppant toutes les familles, et tous les groupements accessoires de la famille, nous avons la *commune-rurale*, nous avons la *cité* ; enveloppant toutes ces agglomérations de familles, la *province* ; enfin, enveloppant toutes les provinces, *l'Etat*.

On le voit, il suffit de prononcer ce mot magique, *groupement*, pour que cette masse confuse, ce bloc informe, la société se désagrège complètement, et comme le minéral qu'on clive, se résolve en cristaux réguliers.

⁂

Si nous jetons un coup d'œil sur le monde, nous verrons que l'organisme politique se complique d'une société à l'autre ; que certaines sociétés prospèrent à l'aide d'un nombre très petit de groupements ; que chez d'autres, au contraire, les groupements se développent en grand nombre autour de la famille, au point de masquer presque celle-ci, et de ne lui laisser qu'une fonction sociale : la perpétuation de la race.

La science sociale a nettement déterminé les causes de cette plus ou moins grande complexité, et elle divise les sociétés en deux catégories bien distinctes : *sociétés simples, sociétés compliquées*.

Sociétés simples, celles établies sur des *sols primitifs*. Elles ne font que récolter les *productions spontanées* du sol ou des eaux. Nous en connaissons trois : *société de pasteurs*, vivant des produits de leurs troupeaux qui paissent dans la *steppe*; *société de pêcheurs*, vivant des productions animales de la mer ; *société de chasseurs*, vivant des productions animales de la forêt, et de la cueillette des fruits sauvages.

Sociétés compliquées, celles établies sur des *sols transformés*. Elles ne se contentent point de *productions spontanées*, mais elles transforment le sol sur lequel elles vivent, 1o en *modifiant, régularisant, activant*, sa force productive ; 2o en *adaptant* ses produits à des usages nouveaux ; 3o en y *transportant* des produits exotiques. Ce sont les sociétés *agricole, forestière, minière, de fabrication, de transports*.

Sur le grand plateau de l'Asie Centrale, se trouve la société la plus simple possible. Là, disséminées sur un immense territoire, d'innombrables populations de pasteurs prospèrent au moyen d'*un seul groupement* : la famille.

L'altitude du *lieu* détermine certaines conditions climatériques entraînant la croissance exclusive de l'herbe. La croissance exclusive de l'herbe ne permet qu'une forme de *travail* : l'art pastoral. L'art pastoral, à son tour, donne naissance à une forme particulière de *propriété* : la communauté, à une forme particulière de *famille* : la famille patriarcale.

Dans la *famille patriarcale*, le père garde auprès de lui tous ses fils mariés ou non, et toutes celles de ses filles qui ne se marient point. La famille est ainsi composée de plusieurs *ménages*, qui possèdent indivis les troupeaux et accessoires de la vie pastorale, et sont soumis à l'autorité du patriarche. Le patriarche est à la fois le père, le chef d'atelier, le médecin, l'instituteur, le savant, le pontife, le souverain de cette société rudimentaire : ses loisirs, l'isolement de chaque communauté dans la steppe, lui permettent de cumuler toutes ces fonctions.

C'est la société réduite à sa plus simple expression.

Sur les rivages de la mer du Nord, sur les côtes de la Norvège, s'est développé le type le plus pur qui existe d'une société de pêcheurs-côtiers. Ici, tout est changé. Ce n'est plus la steppe, c'est la mer ; ce n'est plus l'art pastoral, c'est la pêche-côtière. Ce n'est plus cette *immense plaine herbue* où la famille patriarcale faisait paître ses troupeaux ; ce sont les innombrables *petites barques* norvégiennes, chacune montée par au plus *deux* ou *trois* hommes, et à chacune desquelles, au milieu des dangers de la mer, il faut un chef indépendant. Que s'ensuit-il ? Le morcellement de *l'atelier* entraîne le morcellement de la famille. La famille patriarcale se dissout, et est remplacée par la *famille souche*, dans laquelle le père se choisit un *héritier*, et établit au dehors ses autres fils capables.

La pêche côtière est plus absorbante que l'art pastoral. Le pêcheur, sur sa barque, n'a pas, comme le patriarche, les loisirs nécessaires pour élever et instruire lui-même ses enfants. Des *auxiliaires* spéciaux viennent à cet effet s'ajouter à la famille : le prêtre, l'instituteur.

En même temps l'agglomération de familles soumises à des chefs différents exige la constitution d'une autorité distincte de celle du père, pour apaiser les conflits et juger les différends qui peuvent surgir. La police et la justice se constituent en dehors de la famille.

Et cependant c'est encore là une *société simple*.

Mais si nous nous transportons sur les *sols transformés*, nous sommes frappés du changement complet qui s'opère dans la nature du travail, du changement comple qui s'opère dans l'aspect de la société.

Sur les *sols primitifs*, steppe, mer, forêt, le travail, travail de *simple récolte*, était *attrayant*, parce qu'il n'exigeait aucun effort soutenu, et qu'il donnait une satisfaction immédiate. Sur les sols transformés, pour les raisons contraires, le travail, travail *de production* est *rebutant*.

De même, la simple récolte n'exigeait point de *prévoyance*, puisqu'elle pouvait se faire au fur et à mesure des besoins. Au contraire, le travail *de production* demande du calcul, parce qu'il ne rémunère qu'à longue échéance celui qui s'y livre.

Que s'ensuit-il ? C'est que si sur les sols primitifs, le travail à cause de son attrait même et de sa facilité était *accessible à tous* ; il n'y a au contraire, sur les sols transformés, que les individus doués de certaines qualités morales, pour se livrer aux travaux pénibles de production : les laborieux, les prévoyants. L'inégalité se manifeste entre les hommes ; la division se fait entre les *capables* et les *incapables*.

Enfin, tandis que sur les sols primitifs, les productions spontanées, par leur nature même, ne se prêtaient guère à l'accumulation ; au contraire sur les sols transformés, les richesses se constituent.

Le travail, en absorbant de plus en plus les efforts des hommes, en les agglomérant de plus en plus sur un territoire donné, en développant de plus en plus parmi eux l'inégalité, rend la complication sociale effrayante. Les groupements se multiplient à l'infini autour du groupement initial de la famille, et la société devient un labyrinthe, où sans fil conducteur, l'on ne peut se retrouver.

Mais plus les groupements sont nombreux, et plus il est difficile que l'équilibre entre eux ne se rompe pas. Et cependant, au maintien de cet équilibre sont liés le bonheur et la force de la nation. La stabilité du corps social est étroitement dépendante de la stabilité de ses groupements constitutifs. La société prospèrera, si chacun de ces groupements conserve sa fonction propre et son importance relative. Que l'un quelconque des groupements nécessaires se désorganise, et fatalement la souffrance se manifestera.

Dès lors ; n'est-il pas de la plus haute importance de connaître les *lois qui régissent les divers groupements qu'exigent entre les hommes la plupart des manifestations de leur activité ?*

C'est en effet ce qu'étudie la science sociale.

LÉON GÉRIN.

BIBLIOGRAPHIE

A travers les régistres, par l'abbé Cyprien Tanguay : A la Baie d'Hudson, par l'abbé J. B. Proulx ; History of the Montreal Prison, by the Rev. J. D. Borthwick : Cadieux et Derome, éditeurs, Montreal.

On sait quel chercheur infatigable est M. l'abbé Tanguay ; avec quelle ardeur il scrute les régistres, compulse les archives, démêle à travers la nuit des temps les origines de nos vieilles familles canadiennes. Chose étrange ! L'homme qui se délecte dans cette tâche ardue est l'écrivain brillant auquel nous devons *Trois légendes de mon pays*, c'est-à-dire tout ce qu'on peut imaginer de plus original comme conception, de plus scintillant et de plus poétique comme style ! L'esprit humain a de ces antithèses. Le dernier volume de M. l'abbé Casgrain, renferme une foule de documents du plus haut intérêt et jette un jour nouveau sur quelques points un peu obscurs de notre histoire.

A la Baie d'Hudson, par J. B. Proulx, Ptre ; Cadieux et Derome, éditeurs.—Tous ceux qui ont lu dans la *Minerve* les lettres charmantes dans lesquelles M. Proulx racontait son voyage à la baie d'Hudson lui sauront gré d'avoir réuni ces pages éparses et d'en avoir fait un très joli volume. En dédiant son œuvre à Mgr Lorrain, Mr. Proulx s'exprime ainsi : " Vous le savez, Monseigneur, ces lettres ont été écrites dans le cours du voyage, au fil de la plume, au fond du canot, sur mon genou, sur les pierres du rivage, sous la toile de la tente, au milieu de distractions diverses." Et c'est précisément là ce qui fait pour nous le charme de ce volume. Tout y est simple, naturel ; rien qui sente la recherche ; nulle phrase à effet. Les incidents du voyage y sont racontés dans un style facile où perce à tout moment cette innocente malice qui fait le fond du caractère Canadien-français.

History of the Montreal Prison, from 1824 to 1886 by the Rev. J. Douglass Borthwick ; A. Périard, éditeur.—Nous ne pouvons que féliciter M. Borthwick au sujet de l'intéressant volume qu'il vient de publier. Chapelain de la prison depuis vingt ans, écrivain déjà favorablement connu du public, l'auteur de *Cyclopedia of History and Geography, Battles of the World*, était mieux que personne capable de mener à bien pareille tâche et nous sommes heureux de dire qu'il s'en est acquitté d'une manière digne d'éloges. Une des parties les plus remarquables de cet ouvrage est consacrée aux événements de 37 et 38. Bien que nous ne jugions pas toujours les choses au même point de vue, nous ne pouvons que rendre hommage à l'esprit de justice et d'impartialité dont M. Borthwick a fait preuve dans son appréciation des hommes et des choses de ces temps de troubles. L'incendie des bâtisses du Parlement en 1849 ; l'échauffourée de Saint Albans. Ces deux invasions de féniens forment le texte des chapitres suivants : c'est dire le haut intérêt qu'offre le livre de M. Borthwick pour ceux que l'histoire de notre ville ne laisse pas indifférents.

UN BON ECAILLER DE CORS POUR 25c.
Une merveille de promptitude, d'efficacité et de bon marché contenu dans une bouteille du fameux remède, l'Extirpateur sans douleur de cors de Putnam. Il pénètre jusqu'à la racine et agit si promptement que l'on ne s'apperçoit de l'opération que quand le cor tombe en écailles. Mettez-vous des contrefaçons qu'on donne à la place de l'extirpateur sans douleur de cors de Putnam, sain, sur et sans douleur, à vendre chez les apothicaires. 6 f-q-h—91

ARTICLES DE PECHE
Vous trouverez un magnifique Assortiment de ces Articles chez
R. & W. WARMINGTON,
188 et 190 Rue McGill, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

MERCREDI, le 30 JUIN prochain (1886), à ONZE HEURES A. M., dans l'une des salles du Département des Terres de la Couronne, à Québec, seront vendus, à l'enchère, des baux de terrains non encore concédés, bordant quelques rivières fréquentées par le saumon, sur les côtes Nord et Sud du fleuve et du golfe Saint-Laurent, ainsi que bon nombre de lacs, dont la majeure partie situés sur le parcours de la ligne du chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean.

Une liste détaillée de ces lacs et rivières est publiée dans la *Gazette Officielle* de Québec, du 29 mai courant.

Pour plus amples informations, s'adresser au Département des Terres de la Couronne.

W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres de la Couronne.
Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 Mai 1886. 221 n-j

Compagnie de Navigation de Laprairie
1886 1886
Le et après Lundi, le 31 Mai, jusqu'à avis contraire, le vapeur *Laprairie*, capitaine Bourassa, partira aux heures suivantes autant que possible :
Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis—De Laprairie : 5.30 a.m., 8.00 a.m., 1.00 p.m. et 5.30 p.m. De Montreal : 6.30 a.m., 12.00 a.m., 4.00 p.m. et 6.15 p.m.
Les Mardis et Vendredis—De Laprairie : 5.00 a.m., 8.00 a.m., 10.30 a.m., 1.30 p.m. et 5.30 p.m. De Montreal : 6.30 a.m., 9.00 a.m., 12.00 a.m., 4.00 p.m. et 6.15 p.m.
Les dimanches et fêtes—De Laprairie : 9.00 a.m. et 5.00 p.m. De Montreal : 2.00 p.m. et 6.00 p.m.
159 J. BROSSEAU, Gérant.

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.
1886--ARRANGEMENTS D'ETE--1886
Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit : commençant Lundi, 26 Avril.
Le steamer *QUEBEC*, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.
Le steamer *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures p.m., de Montreal.
Montréal et Toronto.
Les steamers voyageant entre ces ports quittent tous les jours, (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc., passant
Les Mille Iles
Arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Iles Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours excepté les lundis.
Québec et le Saguenay.
Le vapeur *UNION*, capt. Lecours, commencera le 4 Mai, tous les Mardis et Vendredis, laissant Québec à 7.30 hrs., a.m., pour Baie St.-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie des Ha Ha et Chicoutimi.
Les vapeurs *ST LAURENT* et *SPARTAN*, commenceront leurs voyages quotidiens, le 23 Juin.
Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis à midi, à l'ouverture du canal.
Le steamer *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1 heure p. m., commençant le 27 avril.
Le steamer *CHAMBLY*, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p. m., commençant le 27 avril.
Le steamer *TERREBONNE*, capt. Laforce, partira tous les jours, commençant le 25 avril, dimanche excepté, à 3.30 p.m. de samedi à 2.30 p. m.) pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Varennes et Bout-de-l'Ile, et pour Contrecœur les Lundis, Mercredis et Jeudis ; pour l'Assomption et Saint Paul l'Ermite, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi ; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi.
EXCURSION A BON MARCHÉ
Commençant le 15 Mai.
Tous les Samedis pour Boucherville, Varennes et Verchères, partant à 2.30 p. m., sera de retour à 8.30 p. m. le même jour.
Excursions Spéciales tous les Dimanches, partant à 7 a. m. pour Contrecœur, arrêtant à tous les ports ; de retour à 9 p. m.
Bureau des billets, où l'on peut retenir des cabines : chez R. A. Dickson, No 136 rue Saint Jacques, en face du St Lawrence Hall ; J. J. McConniff, hotel Windsor ; Robt. McEwen, bassin du canal, au bureau des billets, bassin du canal et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.
ALEX. MILLOY, Surint. du trafic.
J. B. LABELLE, Gérant.
Bureau principal, 228 rue Saint-Paul.
Montreal, 1er Juin, 1886.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que toutes personnes qui jettent les balayures des bureaux ou autres bâtisses, du papier ou autre rebut sur les trottoirs ou les rues dans la ville, seront poursuivies en vertu du règlement No 39, sec., 13 ; et l'inspecteur des rues est autorisé à appréhender toute personne contrevenant à ce règlement.

(Par ordre.)

PERCIVAL W. ST. GEORGE,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 28 Juin 1886.

Soumissions pour Bois et Charbon

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumissions pour Bois ou Charbon" suivant le cas, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hotel-de-Ville, jusqu'à MERCREDI, le 14 JUILLET prochain, à MIDI, pour le bois et le charbon requis par la Corporation pour l'année 1886, suivant les devis et les listes de quantité et les endroits de la livraison, que l'on peut avoir sur demande, en s'adressant au bureau du Greffier de la Cité, à partir de Lundi, le 28 Juin courant.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité

Bureau du Greffier de la Cité,
HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 25 Juin 1886. 206-3f

Departement de l'Aqueduc

CHARBON

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, Hotel-de-Ville, jusqu'à mardi, à MIDI, le 13 de Juillet prochain.

Pour 200 tonnes de "Chesnut Coal", 90 tonnes de "Stove Coal", le tout charbon Americain anthracite et aussi 3,000 tonnes de charbon à vapeur. Le charbon devra être livré le ou avant le 1er Septembre prochain aux frais du vendeur, comme suit :

200 Tonnes de "Chesnut Coal" et 10 Tonnes de "Stove Coal" au Reservoir McTavish.

40 Tonnes de "Stove Coal" et 3,000 Tonnes de Charbon à vapeur à la maison des roues.

40 Tonnes de "Stove Coal" à l'atelier de l'Aqueduc, rue Lagauchetière.

Le charbon devra être exempt de poussière et pesé à chaque place de livraison. La tonne mentionnée est celle de 2,240 lbs.

Les soumissionnaires devront indiquer le nom de la mine d'où vient le charbon.

Le comité de l'eau ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions, et il se réserve le droit d'accepter le tout ou une partie seulement du charbon offert.

(Par ordre),

LOUIS LESAGE,
Sur. de l'Aqueduc.

HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 25 Juin 1886. 206-3f

LAPOINTE & MALINGRE,
ARCHITECTES-INGENIEURS,
No. 30, Rue Saint Jacques, Montreal.
Eglises, Presbytères, Couvents, Colleges, Edifices publics et privés, Ameublement et Décoration
GENIE CIVIL—Travaux d'Art, Géodésiques et Topographiques, Nivellement de précision—Avant-projets et Etudes définitives de Chemins de Fer, Routes, Canaux, Tramways, Dérivation et Distribution d'Eau, Aqueducs, Ponts, Egouts, Mètre de Ferrassement, Levers et Plans de concessions de mines à la surface et dans les galeries, Plans Parcellaires, Lotissement et Division de Propriété, Plans d'Alignement et Municipaux, Réductions et Augmentation de Dessins Industriels, Calques et Autographies.
Mesurages, Expertises, Evaluations, Brevets d'inventions.

CHARBON et BOIS !
CHARTRAND & THEMENS, 393—RUE CRAIG—393
Coin de la Rue Sanguinet
Ont toujours en mains la première qualité de charbon américain, ainsi que le charbon "Scotch" pour poêle et pour engin. Ils ont aussi le meilleur charbon de forge anglais et américain. Venez donner votre ordre vous-mêmes vous y trouverez votre profit.
Après 6½ heures du soir, les ordres peuvent être donnés aux Nos 200 rue Ste Elizabeth et 472 rue Cadieux.
TELEPHONE No. 737.
1 juin-186 3m

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE.,
120—RUE ST. LAURENT—120
MONTREAL
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs
EN ARDOISE, FERBLANC, TOLE GALVANISEE, et toutes espèces de REPARATIONS A DES PRIX MODERES.
SPECIALITE—Poseurs d'appareils à chauffage à l'eau chaude et à vapeur, haute et basse pression.
Aussi, toujours en magasin : Poêles à l'huile, à bois et à charbon, poêles de cuisine et de passage ; Assortiment complet de Coutellerie, lampes de toutes sortes, ustensiles de cuisine, fer à repasser, huile de charbon, etc, etc.
Les familles trouveront tout ce qu'elles ont besoin en fait d'articles en fer, fonte, ferblanc ou cuivre, pour l'usage de la maison.
14 mai-3 m

PHARMACIE BALMORAL
CETTE NOUVELLE PHARMACIE SITUEE DANS L'EDIFICE DE
L'HOTEL BALMORAL
—Rue Notre-Dame Ouest—
Vient d'être ouverte avec un ASSORTIMENT COMPLET et CHOISI de
PRODUITS PHARMACEUTIQUES,
ARTICLES DE TOILETTE,
PARFUMERIES, ETC., ETC.
Les PRESCRIPTIONS des MEDECINS seront remplies avec le plus grand soin.
Toujours en main un ASSORTIMENT COMPLET des CELEBRES SAVONS de la Maison "KIRK"
EDOUARD MORIN.
Pharmacien-Chimiste.
19 juin 201-jno

SAVON IMPERIAL
Epargnez votre temps et votre argent en faisant usage de ce savon. Il est éminemment detersif et universellement reconnu comme le savon le plus économique.
De plus, tout acheteur a la certitude de retrouver exactement le savon dont il a été satisfait.
Exigez de votre épicier qu'il vous donne le savon à la tête de cheval. Vous y trouverez votre profit.
—MARQUE DE COMMERCE—
ESSAYEZ-LE EN VENTE PARTOUT
J. BARSALOU & CIE.
Seuls Fabricants, Montréal
27 Mai. 183-jno

GOLDIE & McCULLOCH
"GALT SAFE WORKS"
FABRICANTS DE
Coffres de Sureté et de Portes Métalliques
A L'EPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS
(Médaille d'or pour Coffres-forts à l'épreuve des voleurs)
(Médaille d'or pour Coffres-forts à l'épreuve du feu)
Et les plus hautes récompenses à toutes les Expositions où ils ont été exhibés.
ENTREPOT A MONTREAL:
No. 298 RUE ST. JACQUES
—Près du carré Victoria—
ALFRED BENN, Gérant.
N. B.—Coffres-forts de seconde-main d'autres fabricants à vendre à bon marché.

Glacières, Filtres pour l'Eau
OUTILS DE JARDINS
Poèles de Cuisine améliorés
AVEC APPAREIL A EAU CHAUDE.
POELES à L'HUILE de CHARBON!
Séchoirs à Rideaux, etc.
—CHEZ—
L. J. A. SURVEYER
Marchand-Ferronnier, No. 1588 rue Notre-Dame
EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE
N. B.—Ouvrage en plomb et en ferblanc faits sur les lieux par des hommes compétents.

Fluid Beef de Johnston
BREUVAGE FAVORI DURANT L'HIVER!
La seule préparation de ce genre qui contienne les qualités nutritives du Bœuf.
Voyez à vous procurer le FLUID BEEF de JOHNSTON
et à ce qu'on ne vous en impose pas en vous vendant des Extraits de Bœuf qui ne contiennent aucune substance nutritive.
RAPPELEZ-VOUS
Que les qualités nutritives du bœuf sont insolubles ; il est, en conséquence, impossible de les obtenir en substance claire et brillante comme extraits de bœuf.
LE FLUID BEEF de JOHNSTON
Est vendu par tous les PHARMACIENS et EPICIERS.
27 Janv-81 3 mo

ESSAYEZ LE
CACOA CARACAS de FRY
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS DE PREMIERE CLASSE

Tapisserie ! Librairie ! Encadrement !
Le soussigné fait lui-même tous ses travaux d'encadrement. Les prix et le bon goût défient toute compétition !
Grand assortiment de Tapisserie devant être vendu à 40 pour cent de rabais. A Choisir dans 200 patrons différents !
BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE !
Volumes à louer—5 cts le volume
VALISES ! LUNETTES ! CHROMOS ! IMAGES EN TOUS GENRES
E. M. TEMPLÉ
618—Rue Ste Catherine—618
MONTREAL.

HARDY & VIOLLETTI,
—Marchands et Importateurs de—
MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS
SEULS AGENTS AU CANADA DE LA CELEBRE MAISON
C. MAHILLON, de Londres et Bruxelles,
Fournisseurs des Armées et des Conservatoires
PUBLICATIONS MUSICALES pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare, Méthodes, Solos pour différents instruments, etc., etc.
13—RUE GOSFORD—13
MONTREAL.
Mons. Violletti se chargera des réparations de tous genres. 11 juin-1a

MALADIES DES FEMMES
UNICA No. 2
Spécifique sans rival pour combattre la faiblesse et les maladies des Femmes.
Guérit la Chloro-Anémie, la Leucorrhée et les Ulcérations et Flueurs Blanches. Ce remède donne de la vigueur aux constitutions faibles et délicates et renforcit le système ; il calme les désordres nerveux de la grossesse ; il évite les fausses couches soit habituelles ou accidentelles. Il est reconnu et confirmé par le journal de médecine *Atlanta Medical and Surgical Journal*. Ce remède régularise les fonctions de la menstruation et calme les douleurs ; il est anodin, antispasmodique, diuritique, astringent et tonique. Préparé par un Professeur Herboriste des Etats-Unis.
DEMANDEZ-LE A VOTRE DROGUISTE.
Dépot principal chez Picault & Contant, pharmaciens, coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, aussi en vente chez Laviolette & Nelson, Montreal.
Direction complète avec chaque bouteille.
Prix : $2.00 la bouteille ou 3 bouteilles pour $5.00
—Le Vido de Beaute est toujours en vente chez PICAULT & CONTANT.
6 avril '86 140-1a

L'Ami du Cheval!
La Poudre Engraissive
POUR LES CHEVAUX
Cette POUDRE est STOMACHIQUE, DUPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable, donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc, etc.
Les vétérinaires les plus éminents des Etats-Unis, la recommandent fortement : Demandez
"POUDRE ENGRAISSIVE."
DEPOT PRINCIPAL,
—CHEZ—
T. DUDEVOIR & CIE
Marchand Epicier.
206. Rue LAGAUCHETIERE, Montreal.
en vente chez Gaucher & Tellemosse épiciers de gros, No 241 rue St Paul et chez les autres principaux épiciers de gros. Et aussi chez D. Larivière, épicier vis-à-vis la traverse de Longueuil.
Toute commande de la campagne pour 2½ lbs de cette poudre au prix de $1.50 sera envoyée sans frais de transport.
Cette poudre est enregistrée. Méfiez-vous des contrefaçon et exigez que notre étiquette soit sur chaque sac.
24 Octobre 1-an q a

Remede de Wight
POUR LA GUERISON DES
CORS ET DES VERRUES
Ce remède guérit radicalement les Cors et les Verrues sans causer la moindre douleur. Il n'est pas corrossif, ne contenant aucun acide ou alcalis et ne blessera pas la peau la plus délicate. Des cors de 40 ans d'existence, qu'aucun remède n'avait pu faire disparaître, ont été guéris par l'usage du Remède de Wight. On peut voir si on le désire chez le propriétaire des Cors qui ont été enlevés au moyen du Remède de Wight pour la guérison des Cors et des Verrues.
Prix, 50 cents la bouteille.
Faites en l'essai.
G. L. WIGHT,
PHARMACIEN,
2449, NOTRE-DAME
[Coin de la rue Richmond, Montreal, Canada, et en vente chez les principaux pharmaciens et coiffeurs. Expédié par la malle franc de port, sur réception du prix.] 15 fev-1cu

LE BON SENS !
La Compagnie des Pastilles à l'Huile de Castor et (ASSOCIATION MEDICALE) vient de combler un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir en offrant au public un produit pharmaceutique connu sous le nom de PASTILLES A L'HUILE DE CASTOR : ces pastilles qui sont préparées par un chemiste d'expérience sont agréables au goût, cathartique et purgative. Une boîte contenant 6 pastilles sera adressée par la poste sur réception de 25 cents. Notre ASSOCIATION MEDICALE qui se compose de PLUSIEURS MEDECINS, donnera *gratuitement* des consultations sur toutes les maladies nerveuses ou des organes digestifs exigeant un traitement immédiat. Adressé une estampille de 3 cents pour une réponse.
Adressez :
THE CASTOR OIL TABLET CO.
1315 rue Ste. Catherine, Montreal.
15 mars j 1 avril '87 B

JE GUERIS
L'EPILEPSIE
Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite, elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai étudié toute ma vie la question des attaques épileptiques, de l'épilepsie ou *tombée d'un mal*. Je garantis que mon remède guérira les cas les plus désespérés. Parceque d'autres ont failli, ce n'est pas une raison pour que le mal ne puisse être guéri. Demandez de suite un traité et une bouteille *gratis* de mon remède infaillible. Indiquez l'Express et Bureau de Poste. L'essai ne coûte rien et vous guérira. Adressez : Dr. H. G. ROOT.
Succursale : 37 Yonge St., Toronto.
9 mars. 6 m c H

DERNIERE EDITION

VOX POPULI VOX DEI.

Les théories politiques des conservateurs pendards sont des plus élastiques. Depuis trois mois, ils prêchent la doctrine de la non intervention des députés fédéraux dans les affaires locales, mais voilà que la *Minerve* de ce matin, mettant de côté ce cri de guerre, jette les hauts cris contre M. Bergeron, député de Beauharnois, parceque les électeurs du comté ont usé de leur droit de choisir un représentant à la chambre locale.

Le prétexte de cette sortie, c'est que le comté de Beauharnois était représenté aux deux parlements par deux conservateurs dont l'un a tout sacrifié au parti, même l'honneur de notre province, et l'autre a courageusement défendu nos droits contre la persécution organisée par Sir John à la demande des orangistes.

Le peuple l'a bien compris, car en même temps qu'il répudiait le premier, il exprimait son entière satisfaction de la conduite du second.

La Minerve prétend que ses amis sont en majorité dans le comté de Beauharnois. Eh bien ! qu'ils élisent M. Bergevin dans ce cas, ça sera la meilleure preuve de la vérité de son assertion.

Les électeurs, eux, ne sont pas de cet avis, ils ont répudié M. Bergevin parce qu'il est pendard, et choisi M. Bisson, non parce qu'il est libéral,—puisque l'assemblée était composée de citoyens appartenant aux deux partis,—mais parce qu'il est patriote.

M. Bergeron aurait vraiment mauvaise grâce de vouloir fausser l'opinion de son comté et de contrecarrer le vœu de ses électeurs. C'est pour les représenter sincèrement qu'ils lui ont confié un mandat et non pour les trahir.

En guise d'épilogue, et sous forme de menace *La Minerve* reproduit le quatrain de *Chien d'Or*.

Le danger, on le voit, n'est pas imminent si le rédacteur de la *Minerve* compte mettre autant de temps à exécuter sa menace que le véritable chien d'or qui trône au-dessus du bureau de poste de Québec. Voilà plus d'un siècle qu'il aboie et il n'a encore mordu personne ; le voudrait-il que ses dents maintenant usés ne produiraient pas la plus légère égratignure.

EST-CE NEPTUNE OU LE DIABLE !

Connaissez-vous le grand G ?... un gaillard de six pieds, quatre pouces, longue barbe lui descendant sur la poitrine, voix tonnante, la plus forte basse du continent.

Il faisait une chaleur torride, c'était à la mi-Juillet, les baigneurs affluaient à l'île Sainte Hélène, je m'embarquai sur le vapeur qui fait la traversée. Il y avait foule à bord, des belles aux yeux noirs, aux yeux bleus (il y en avait pour tous les goûts) allaient demander à l'île, l'ombre et la fraicheur que leur refusait la cité. En cinq minutes, nous fûmes arrivés à destination. J'étais rendu vers le milieu de l'île et m'amusais à sabrer du bout de ma canne la tête de toutes les petites fleurs sur ma route, quand je tombe tout-à-coup au milieu d'un groupe de connaissances. Il y avait là assis sur l'herbe M. et T., ténors et F. L., *basso profundo* en renom dans toute la province. A peine avions-nous entamé la conversation que nous entendîmes à distance une voix formidable entonner :

Le quatorze de juillet, brisant la monarchie,
Le peuple de son sang vient de céler ses droits.

Les éclats de cette grosse voix avaient quelque chose de terrible, on eut dit que le grand G. avait une batterie dans la poitrine. A peine l'écho eut-il fini de répéter les dernières notes de l'hymne révolutionnaire que je vis une espèce de géant descendre d'un monticule, il avait une longue branche à la main et paraissait de mauvaise humeur. Polyphème descendant de la montagne, *dentibus infrendens*, n'avait pas l'air plus formidable. Il vient droit à nous et nous demande : " M'avez-vous entendu ? " " Mais comment," répond Mtre. Frédéric, " on ne pouvait pas faire autrement que de vous entendre, les gens ont demandé s'il y avait un taureau dans l'Ile."

Les commères dirent que c'était...... le diable !

Après avoir bu une rasade, je me dirigeai du côté du bain. Les baigneurs étaient nombreux et c'était à qui ferait le plus d'évolutions dans l'eau. Je m'amusais à contempler un homme à longue barbe qui montait sur l'estrade comme sur un théâtre et plongeait avec une merveilleuse adresse, quand tout à coup j'entends éclater la même formidable voix :

Le quatorze de juillet, brisant la monarchie,
....

Je sors du bain et me dirige du côté d'où venaient les terribles strophes. Au bout de l'Ile, le grand G. planté comme un cormoran, tenait encore, comme un trident, sa longue branche à la main. Les éclats de cette voix se prolongeaient au loin sur les eaux. Les habitants de la rive, comme s'ils eussent entendu la trompette de l'Archange, se crurent au jour du jugement et les pêcheurs du golfe assurent que les baleines et les marsouins, se croyant commandés par Neptune, firent leur apparition sur les ondes, lançant des jets d'eau dans les airs, en l'honneur du Dieu des mers !

L'histoire rapporte qu'un Napolitain, engagé dans de grandes entreprises commerciales, subit des revers de fortune tels qu'il se trouva réduit à une grande indigence. Il était doué d'une voix rauque, mais d'une grande puissance. Croyant que ce pouvait être une planche de salut, il se rend chez un musicien et lui expose sa position. L'accompagnateur se met au piano et après l'avoir entendu :

" Monsieur," dit-il, " votre voix est tellement puissante que je ne vous conseille pas de chanter dans un salon, dans un théâtre, ni même dans une église, mais je crois que là où vous pourriez faire le plus d'argent serait de chanter dans les rues."

Le Napolitain sortit indigné, mais comme ventre affamé n'a pas d'oreilles, notre homme se mit à chanter au coin des rues et ramassa quelqu'argent. Un musicien plus indulgent, touché de ses malheurs, le prit sous sa protection et en quelques mois notre homme se tira de misère.

Que notre compatriote ne s'en formalise pas. La comparaison n'a pas sa raison d'être. Il possède, au contraire, un beau timbre de voix. Malheureusement ses études musicales ont été négligées. Elevé au conservatoire de Paris, il eut ébranlé les théâtres de l'Europe. Il n'y a qu'à Rome où l'on entend des voix qui en approchent sous le rapport de l'étendue. Au moyen-âge, sa haute taille, sa grosse voix l'eussent rangé parmi les chevaliers de la table ronde. A Roncevaux, il eut sauvé Roland et eut été entendu de l'armée de Charlemagne.

....

Je repris la route de la cité, ruminant toutes ces choses, quand arrivé à peu de distance, je fus assailli par une troupe de corneilles tournoyant dans les airs. La voix du grand G. les avait mises en émoi. Il y en avait de toutes les parties de l'Ile. Des cris partaient de droite, de gauche, en avant, en arrière, du septentrion, du midi. Leurs ailes rasaient la terre, d'autres tournoyaient autour de ma tête, criant, croassant ; c'était un sabbat d'enfer, j'étais enveloppé de toutes parts, elles me poursuivaient de leurs cris rauques. Je pris mes jambes à mon cou et après une course assez longue, j'arrivai tout essoufflé au vapeur, méditant une action de dommages contre ce Stentor. J'avais été forcé de fuir et avais fait rire de moi, pourchassé ignominieusement par une troupe de corneilles.

E. D.

Les Montagnards de Montréal

Les membres de ce chœur se réuniront, ce soir, à leur salle pour une dernière pratique avant d'assister à notre fête nationale qui sera célébrée à Windsor Mills, demain.

Tous sont priés d'y assister.

J. A. THIBAULT,
Secrétaire.

BULLETIN MARITIME

Notes sur les quais

—Les recettes de la douane, samedi, ont été de $24,661.98.

—Le vapeur Canada est arrivé ce matin à 9.30 revenant d'un pèlerinage à la bonne Sainte Anne.

—Le SS. Montréal de la ligne Dominion partira de notre port demain vers midi. Il portera 304 bêtes à cornes et 1,800 moutons destinés à Liverpool. Le pilote Z. Lamarche sera à bord.

—La profondeur de l'eau dans le chenal du lac Saint-Pierre était, ce matin, de 28 pieds et 6 pouces.

—Le SS. Carthaginian de la ligne Allan, partira de Montréal demain après-midi, avec 350 têtes de bétail et une pleine cargaison de grain. Il sera sous la direction du pilote O. Nault.

—Le SS. Lake Superior, de la ligne Beaver, partira de notre port demain matin à l'aube, avec le pilote Jos. Chandonnet. Il aura à bord 650 têtes de bétail.

—Le SS. Coban, de la ligne Black Diamond, est arrivé cette après-midi dans le port, avec une cargaison complète de charbon. Le pilote D. Nault était à bord.

—Le trois-mâts Primus, avec une cargaison de sucre, est attendu dans notre port cette après midi.

—Le SS. Gallina est parti ce matin de notre port, à destination de Londres. Il porte 120 bêtes à cornes et 125 moutons. Le grain forme le reste de sa cargaison. Le pilote Ulric Groleau est à bord.

—Le SS. Barcelona, de la ligne Thomson, venant de Newcastle, avec une cargaison générale, arrivera dans notre port demain matin.

—Le SS. Scotland, de la ligne Temperley, venant de Londres, avec une cargaison générale pour Montréal, a été signalé à 3.30 a.m. aujourd'hui à la Rivière Martin.

—Le SS. Asaph est arrivé samedi dernier à Sydney, Cap Breton, où il prend un chargement de 2,300 tonneaux de charbon, consigné à Carbray et Routh. Il fera voile de Sydney demain matin.

—Le prochain steamer de la ligne Dominion qui est attendu dans notre port est le Toronto.

—Le capitaine du SS. Parisian, de la ligne Allan, a oublié d'informer la presse, lors de sa dernière visite à Montréal, qu'en se rendant à Liverpool, après son départ de Québec le 27 mai dernier, pendant une journée de brouillard en plein océan, il a coupé en deux un trois mâts dont il a recueilli l'équipage composé de huit hommes.

—Le SS. Québec, de la ligne Dominion, partira de Montréal vendredi prochain.

Au canal

—Les trois barges de M. V. Paradis, le England, Scotland et Ireland, sont arrivées hier après midi dans le canal avec le remorqueur Charlotte. Elles apportent d'Oswego des cargaisons de charbon se montant à 2,100 tonneaux.

—Le remorqueur E. B. Eddy, partira ce soir avec 6 barges de bois de service pour R. R. Dobell, à Québec.

—Le remorqueur Dolphin, est parti du canal Lachine à minuit avec 8 barges, dont 3 chargées de charbon à destination d'Ottawa.

—Le John Young est parti, hier soir à 6 heures du canal Lachine, avec 12 barges américaines chargées de bois de service à destination de Whitehall.

—Les barges I. et H. Adams, avec 3,600 minots de pois et 2,500 minots d'avoine, et Sainte-Anne, avec 3,400 minots de pois, sont sorties du canal, ce matin, pour transborder leur cargaison sur les SS. Québec et le SS. Cynthia, de la ligne Donaldson. Ces deux barges, qui viennent du Côteau Landing, étaient consignées à M. J. O. Lafrenière.

—Trente-sept navires de toutes descriptions ont passé, hier, dans le canal Lachine.

—Les barges de Kingston dont les noms suivent sont arrivées hier soir dans le canal Lachine :

Barge McCarthy, 10,870 minots de pois, 2,027 minots de blé à ordre et 1,750 minots de mais pour Crane et Baird.

Barge Winona, 13,800 minots de mais pour Norris et Carruthers.

Barge Lancaster, 16,350 minots de mais pour Crane et Baird.

Barge Chicago, 20,000 minots de blé à ordre.

Barge Toledo, 20,726 minots de mais pour A. D. Thomson et Cie.

Barge Advaince, 1,200 minots de mais pour A. D. Thomson et Cie et 10,398 minots de mais pour Crane et Baird.

Barge Kansas, 20,100 minots de mais pour A. D. Thomson et Cie et 16,816 minots de mais à ordre.

—Un accident considérable est arrivé à trois heures hier après-midi à l'écluse Saint Gabriel. Le propulseur Armenia portant une forte cargaison et plusieurs passagers à destination de Chicago remontait l'écluse et faisait machine en arrière près d'une des portes lorsque le vent violent qui soufflait alors poussa le propulseur entre le revêtement en pierre du canal. Le choc fut si violent qu'il désagrégea complètement la grosse pièce de bois qui formait sa proue. Une voie d'eau considérable se déclara dans le navire qui avec l'aide de ses passagers eut juste le temps nécessaire pour entrer dans la cale sèche de Cantin. Le radoub de l'Armena retardera son service de plusieurs jours.

Notes du port de Québec

28 juin.

—La quille d'un nouveau vapeur d'hiver pour la compagnie de la traverse de Québec et Lévis vient d'être mise sur les chantiers chez M. Samson, à Lévis.

—Le navire Kate C. Maguire sortira de la cale sèche mercredi et prendra une cargaison de bois pour l'Amérique du Sud.

—La barque Susanne prend actuellement une cargaison de charbon à Glace Bay, pour la compagnie du gaz, a été affrétée en cette ville hier à 47s 6d pour madriers pour Glasgow.

—Le brigantin Little Annie, actuellement dans le bassin Louise, a été vendu par MM. John Ross et Cie., à MM. Price, Frère et Cie., pour $1800. Ses nouveaux propriétaires se proposent de l'employer pour le transport du bois entre le Saguenay et Saint Jean de Terreneuve.

—La cargaison de charbon provenant de la goëlette C. Bernier, arrivée de Cow Bay, a été vendue au vapeur L'Etoile, à raison de $3 la tonne. Ce charbon doit être transporté à Saint Jean Deschaillons pour 2s 6d la tonne.

La Bourgogne

La plupart des journaux de New-York se sont occupés de la traversée remarquable faite par La Bourgogne, le nouveau paquebot de la Compagnie générale transatlantique. Voici ce que dit, à ce sujet le *Commercial Advertiser* dans un article de fond :

" Depuis plusieurs années les Français ont dépassé leurs rivaux les Anglais par leurs magnifiques paquebots faisant le service entre l'Europe et la Chine. Ils paraissent maintenant disposés à disputer aux Anglais la suprématie dans l'Atlantique. Les nouveaux navires de la ligne du Havre sont de superbes spécimens de constructions navales. Le plus récent de la flotte, La Bourgogne, a éclipsé tout ce qui s'était déjà fait, au point de vue de la vitesse, entre New-York et les ports du continent européen, et il arrive, à quelques heures près seulement, derrière la plus grande vitesse obtenue par les lignes de Queenstown. La moyenne de la distance parcourue chaque jour par La Bourgogne a été de 425 milles et la plus courte a été de 417. C'est une marche magnifique."

De son côté, le *Mail and Express* dit :

La Bourgogne, La Champagne, et *La Normandie* sont trois grands paquebots et indiquent dans quel esprit la compagnie française se conduit dans sa lutte pour assurer la suprématie dans les services transatlantiques. La traversée de *La Bourgogne* la place immédiatement après l'*Etruria* pour la vitesse. John Bull a la confiance de tout le monde comme bon marin ; mais l'art du marin n'est qu'une partie de l'histoire de l'Atlantique.

Chute d'un arc

Vers deux heures et demie, hier, l'arc érigé en face des bureaux de LA PRESSE pour la procession de la Fête-Dieu, a été renversé par un coup de vent. Deux voitures passaient en dessous au même instant. Une d'elles, un omnibus de l'hôtel Richelieu, fut avarié considérablement par les débris.

Le conducteur reçut une légère blessure à la tête.

Mort subite

Un vieillard nommé John Simonds est mort subitement, hier soir, à son domicile, No. 815 rue Craig.

Le défunt buvait beaucoup depuis quelque temps, et on suppose que sa mort est due à une congestion occasionnée par l'abus des liqueurs spiritueuses.

Brandies endommagés et clarets à l'enchère

Lundi, M. Potter a fait une grande vente de brandies et Clarets, quelques 3,000 caisses, ex " Avlona " endommagés et non endommagés. Le claret s'est vendu de $3 à $4 par caisses, bouteilles d'une pinte, chopines $4½ ; sauterne, de $5 à $8½ par caisses, bouteilles d'une chopine $9½. Les brandies étaient surtout de classe inférieure et vendus de $5 à $6½.

L'assistance était nombreuse. La vente eut lieu d'après l'ordre de M. le baron d'Astre de Langsberg, qui était présent.

Accidents

—Hier matin, un serrefrein, Joseph Chauvin, employé de la Compagnie du Pacifique, sauta des chars pendant que le train était encore en mouvement et s'infligea de graves blessures.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il reçut les soins nécessaires.

—Un jeune homme, Hector Charbonneau, demeurant à Sainte Cunégonde travaillait hier à empiler du bois de sciage, quand toute la pile tomba sur lui. Un médecin appelé en toute hâte a constaté que ses blessures étaient de la plus haute gravité et l'a fait transporter à l'hôpital Notre-Dame.

Ouverture officielle

C'est vendredi, 2 juillet, que l'Harmonie fera l'ouverture officielle de sa série de concerts en plein air au carré Dominion. Des invitations ont été adressées à Son Honneur le maire, aux échevins, aux officiers du 3ème bataillon carabinier Victoria et à plusieurs autres personnes influentes. Un programme spécial sera exécuté à cette occasion ; au nombre des morceaux qui feront partie de ce programme, nous croyons devoir mentionner d'une manière toute particulière une grande fantaisie sur le célèbre opéra de Rossini " Guillaume Tell."

Nous publierons le programme en détail, demain.

Assemblée politique

Il y aura une grande assemblée politique à Sorel mercredi, le 27 juillet 1886.

Les orateurs suivants ont été invités et seront présents pour discuter la politique du pays :

Les honorables sénateurs Bellerose, Guévremont et Paquette ; les honorables Laurier et Mercier, l'honorable Dorion, conseiller législatif, MM. L. Leduc, M. P. P., M. L. H. Massue, M. P., J. G. H. Bergeron, M. P., F. X. Lemieux, M. P. P., MM. Chs. Langelier, A. E. Poirier, E. Pacaud, L. P. Pelletier (de la *Justice*) Victor Gladu, O. Desmarais, George Duhamel, J. Cloran du *Post* de Montréal.

L'assemblée commencera à 10 heures précises a. m.

Correspondance

A une assemblée générale du conseil municipal du comté des Deux-Montagnes, tenue au village de Sainte Scholastique, dans le dit comté, le neuf de juin 1886, il a été résolu à l'unanimité :

Que les membres de ce conseil ont appris avec peine la mort de leur collègue L. Ladouceur, maire de la paroisse de Saint Benoit ;

Qu'ils expriment leurs sentiments de profonde condoléance à la famille du regretté défunt.

Et que copie des présente soit transmise à ses représentants.

Bureau du conseil municipal du comté des Deux-Montagnes, Sainte Scholastique, ce 15 juin 1886.

ANTOINE FORTIER,
Secrétaire-Trésorier.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Courses de chaloupes

SAINT-JEAN, 29—Hanlan et Ross s'entraînent activement. Le comité a complété tous ses préparatifs et les régates promettent d'avoir un succès complet. Déjà un certain nombre de yachts sont entrés. Le magnifique canot à vapeur de M. Comstock, l' " Albani ", de Brockville, est arrivé.

Si l'on en juge par les nouvelles reçues tant du Canada que des Etats-Unis, Saint-Jean sera le théâtre, le 1er de juillet, de l'un des plus grands concours qu'on aura jamais vus.

Ce soir le ciel est éclairé par une magnifique aurore boréale dont la lumière est presqu'égale à celle du jour.

Nouvelles de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES, 29—Mgr des Trois-Rivières a repris le cours de sa visite pastorale dans le comté de Maskinongé.

—On a organisé pour le 6 et 7 juillet prochain les plus grandes courses de chevaux qui ont probablement jamais eu lieu aux Trois-Rivières. Comme les prix offerts par les organisateurs sont très élevés on peut s'attendre à y voir figurer les plus célèbres chevaux du Canada.

—Les travaux de construction du chemin des Basses Laurentides sont toujours poussés avec une activité extraordinaire. Un parcours de plusieurs milles est déjà prêt à recevoir les rails qui sont attendus d'Angleterre d'un jour à l'autre et l'on espère que d'ici au mois d'août les locomotives se rendront audelà du village de Saint-Tite.

M. Tourigny, l'ingénieur de la compagnie est de retour d'une exploration vers le lac Edouard pour le prolongement de la ligne. Il est extrêmement satisfait de sa visite.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC 29—Les candidats au baccalauréat ès-sciences, au collège de Sainte-Anne, ont remporté cette année un brillant succès.

Sept sur neuf ont non seulement conquis le titte de bachelier, mais ont conservé les quatre-cinquièmes des points à gagner, et ont conséquemment acquis le droit de concourir pour le prix du prince de Galles.

L'un de ces heureux lauréats, M. D. Garon, de Saint-Denis, comté de Kamouraska, a conservé 83 points et 7/10 sur 90. C'est un magnifique résultat.

—Les voyageurs sur l'Intercolonial rapportent que des feux désastreux causent de grands dégâts dans le voisinage de Moncton et Dorchester.

Les cloches de l'église Saint Jean-Baptiste ont causé une agréable surprise à notre population. Elles ont joué plusieurs fois dans la journée l'un de nos airs nationaux, *A la claire fontaine*, qui n'est composé pour ainsi dire que de quatre notes. La tonalité de ces cloches étant do, ré, mi, sol, l'air était par conséquent parfait.

Melle Eva Robitaille, fille de M. Isidore Robitaille de cette ville, doit entrer dans l'ordre des Carmélites. Mlle Robitaille quittera Québec pour la maison mère en France, par prochain paquebot Transatlantique.

—Le capitaine Saint-Maur, de la légation française à Washington, est à Québec.

—Les élections annuelles des directeurs de l'Université Laval, ont eu lieu. Il n'y a eu que deux changements: M. l'abbé Méthot a été élu supérieur du Séminaire et recteur de l'Université, et M. l'abbé Hamel, bibliothécaire.

—L'Université Laval vient de conférer le degré de docteur *ès lettres* au lieutenant-gouverneur Masson et à l'hon G. Ouimet, surintendant de l'Instruction Publique.

Le régent de Bavière

MUNICH, 29.—Le prince Luitpold a été officiellement consacré régent de Bavière pour administrer les affaires du royaume pendant le règne du roi Othon. Le serment lui a été déféré par M. de Fœustle, ministre de la justice. La cérémonie a eu lieu dans la salle du trône de Residenzschloss en présence des ministres et de beaucoup de membres du parlement. Pendant la lecture de la formule du serment, le prince Luitpold a tenu la main droite en l'air et a répondu d'une voix forte et claire : " Je le jure." Il a remercié ensuite l'assemblée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées et a promis d'employer tous ses efforts à accroître la prospérité de la Bavière.

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 29—M. De Celles, bibliothécaire du Parlement, part le 15 juillet pour l'Europe.

—La société Saint-Pierre célébrera dimanche prochain sa fête patronale.

—Sir Hector Langevin n'est pas à Québec comme le disent les journaux de Montréal. Il partira à la fin de la semaine pour Québec devant prendre congé pendant trois semaines.

—Sir John Macdonald a fait un discours aujourd'hui à un pique-nique catholique donné dans le comté de Carleton. Il a été accueilli avec grand enthousiasme. Le premier ministre partira prochainement pour l'ouest où l'attendent une série d'ovations.

—Comme il parait certain que le Dr Duhamel M. P. P. sera nommé registrateur du comté d'Ottawa, les conservateurs parlent d'organiser une convention à laquelle sera fait le choix de leur candidat.

—Le règlement pour l'annexion du village de New-Edimbourg à la ville a été adopté hier par 112 voix de majorité sur 162 votes enregistrés.

—La somme totale recueillie jusqu'à ce jour pour les incendiés de Hull s'élève à $16174.

—La célébration du 1 juillet promet d'attirer ici une foule considérable.

—M. W. B. Ross, greffier de Journal de la chambre des Communes est mort hier matin. C'est le troisième fonctionnaire de la chambre que la mort a emporté depuis le commencement de l'année, les deux autres étant M. Potter et M. C. Panet.

—Joyce, l'assaillant de M. McTavish, sera envoyé sous peu à l'asile de Kingston, d'après les ordres du gouvernement d'Ontario.

—Il y a vingt-deux vacances à remplir dans la police à cheval du Nord-Ouest.

—On demandera sous peu des soumissions pour les grilles en face des édifices publics.

—L'honorable Thos White partira pour le Nord-Ouest au commencement de la semaine prochaine.

—Le premier train régulier direct entre Montréal et la Colombie Anglaise est passé à la gare d'Ottawa la nuit dernière.

—Une foule immense n'a cessé de visiter les terrains du tir aux Pigeons du club Saint-Hubert, depuis huit heures ce matin. Les tireurs sont en grand nombre et ce concours promet d'être très intéressant.

Un service d'actions de grace

MADRID, 29.—Un service d'actions de grâce, en l'honneur de la naissance du roi, a été célébré, hier, à la cathédrale. C'est la première fois, depuis son accouchement, que la reine s'est montrée en public. La population lui a fait une ovation lorsqu'elle est allée à l'église et qu'elle en est revenue. Plusieurs bouquets de fleurs ont été lancés dans la voiture royale.

Une nouvelle planète

UTICA, N.Y., 30—Le docteur C. H. F. Peters, de l'observatoire de Licthfield, collège Hamilton, rapporte que vers une heure, hier matin, il a fait la découverte d'une planète qu'il croit inconnue jusqu'à ce jour. Elle était située, droite ascendante, 17 degrés 28 m. 50 sec. ; déclinaison sud 23 degrés 6 minutes. Elle est de onzième grandeur et portera le numéro 259 parmi les astiroïdes. Au moment où le jour commençait à paraître elle avait dévié quelque peu vers le sud.

Une des plus grandes découvertes du siècle !

LEVIDO
Eau de Beauté
Préparation de N. DUDEVOIR
Pour donner un Teint de Perle, et faire disparaitre le Masque qui n'est pas naturel.

AUX DAMES.—Pour l'usage de la Toilette et pour perpétuer la fraicheur d'un beau teint. Sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque dont les Dames sont assujetties.

Manière de s'en servir :

Pour les maladies de la Peau, les Humeurs, les Eruptions, etc., la Peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint. Les Points noirs et les Vers disparaîtront pour ne plus revenir. Par l'usage de cette Eau, vous aurez toujours la Peau du Visage d'une éclatante blancheur.

N. DUDEVOIR, Père, Prop.

Dépôt chez PICAULT & CONTANT. Voyez à ce que le portrait de l'inventeur soit sur chaque boîte.

JONAS'
Flavoring Extracts

Peuvent être considérés comme étant les MEILLEURS EN VENTE, pour l'odeur et la force, ils N'ONT PAS LEUR EGAL. Ils consistent en partie des ingrédients suivants:

VANILLE
CITRON
CERISE
AMANDE
FRAISES
POMME
CANELLE
MUSCADE
NECTAR
ORANGE
RAISIN
EPICES
FRAMBOISES
PECHE
MENTHE POIVREE
FLEUR de MUSCADE

En détail partout

MAGASIN DE GROS DE
HENRY JONAS & CIE.,
10 RUE DEBRESOLLES, MONTREAL

LISSES EN ACIER

Eclisses, Boulons et Noix, Chevilles en fer, et Approvisionnement général pour les Chemins de fer.
Plaques en fer et en Acier, Colonnes, Angles, Soliveaux.
MANUFACTURIERS DE
CABLES métalliques pour tous travaux
INGERSOLL ROCK DRILL CO. OF CANADA
Forets à miner, Machine à comprimer l'air, Ascenseurs mus par la vapeur, Bouilloires et autres machines à l'usage du mineur.

COOPER, FAIRMAN & CO.,
44 Rue Foundling, Montreal
mai 165-1a

CHANTELOUP
Manufacturier,
593, RUE CRAIG, MONTREAL

a toujours en stock un très bel assortiment de gaseliers en cuivre poli et en bronze, ainsi qu'une grande variété de très jolis globes dans les derniers modèles.

A VENDRE

Cette maison offre, à très bon marché, un engin neuf de 25 forces-chevaux.
4 juin 1m 188

FRANCIS BRUNET,
50—Place Jacques-Cartier—52

VENTILATION!
APPAREILS SANITAIRES!
APPAREILS A GAZ!
APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR
Haute et basse pression.

M. FRANCIS BRUNET s'occupe aussi de travaux de tout genre, en Fer, Fonte, Cuivre et Bronze. 5 Mai-1a

ARTICLES DE PECHE

Vous trouverez un magnifique Assortiment de ces Articles chez
R. & W. WARMINGTON,
188 et 190 Rue McGill, Montréal.

TABAC CANADIEN !

Si vous désirez acheter du bon Tabac Canadien

—DEMANDEZ LE—

K. L. ROUGH & READY

C'est le tabac le plus délicieux qu'on puisse se procurer. Il est fabriqué sur un principe nouveau qui a pour effet de lui enlever cet odeur de vert qui reste dans le tabac après qu'il est fabriqué.

Son arome est des plus plaisant, il ne chauffe pas la langue, ne fatigue pas le fumeur et dure très longtemps dans la pipe.

IL SE DETAILLE A 15 Cts MEILLEUR MARCHE QUE LE TABAC ETRANGER

Demandez ce tabac à votre fournisseur et vous serez convaincu que le Tabac Canadien fabriqué scientifiquement peut être préféré au tabac étranger.

A. D. PORCHERON,
FABRICANT, Montréal.

29 Mai 181-S ino

SAINT-REMI

Grande Vente par Encan
DE TERRAINS A BATIR !
LUNDI, LE 5 JUILLET, 1886

65 LOTS A BATIR près du Magnifique Collège Nouveau.

Ce Collège, un des plus beaux de la Province, sera ouvert au mois de Septembre. Deux cent élèves pourront y suivre annuellement les cours. Il sera sous la direction des Révérends Frères St. Viateur.

SITE! SITE! SITE!

Ces terrains à vendre sont situés justement voisins du Collège même, et ne sont séparés de l'église que par trois minutes de marche.

LA VENTE EST ABSOLUMENT SANS RESERVE.

Conditions de la Vente:

Seulement vingt-cinq piastres comptant ; la balance à constitut à 8 pour cent, ou par paiements annuels, à la discrétion de l'acheteur, à 7 pour cent.

REMARQUE—Toute personne qui n'aurait pas d'argent de suite, pourrait acheter quand même, en donnant un billet endossé à la satisfaction du vendeur, pour le montant des 25 piastres au comptant, payable à la Toussaint, avec intérêt.

VALEUR!

La valeur du moindre de ces lots est certainement d'au-delà de 75 piastres aujourd'hui, et ils vaudront de 150 à 200 piastres aussitôt que le collège sera ouvert. Cependant, aucun offre ne sera refusé le jour de la vente, vu que le propriétaire, ayant acheté des limites de bois au Nord-Ouest, veut réaliser immédiatement.

AVANTAGES! AVANTAGES!

1o. A l'encan, chacun faisant lui-même son prix, peut acheter au prix qu'il désire ; 2o. Vu les termes faciles, les paiements se font insensiblement ; 3o. Vu que la vente est absolument sans réserve, il se vendra des lots au quart de la valeur ; 4o. Saint-Remi progresse considérablement. Les terrains augmentent beaucoup tous les jours. C'est donc le placement le plus avantageux pour une petite somme.

REMARQUE.—Au cas de mauvais temps, la vente sera remise au lendemain, MARDI, le 6 Juillet. Pour détails et pour voir le plan: s'adresser à M. A. Gottier, notaire, à Saint Remi. La vente sera conduite par

PARENT & FRERES,
Encanteurs, Montréal.
205-3f

ALBION HOTEL
31—RUE DU PALAIS—31
—QUEBEC—

Cet Hôtel si populaire et bien connu a de nouveau subi de grandes réparations et est maintenant ouvert au public en général. Les marchands et touristes y trouveront tout le confort désirable. La Table et les Vins sont exquis, et rien n'est épargné pour donner entière satisfaction aux visiteurs.

Les prix sont modérés et des conditions spéciales seront faites à prix réduits aux pensionnaires pour l'hiver.

J. A. BERGERON, Gérant.
9 juin-1m

HOTEL MORISSEAU
151—RUE ST PAUL—151
—ENTREE PRIVEE, 5 RUE CLAUDE,—
Montréal.

CHAMBRES CONFORTABLES, TABLE DE PREMIER ORDRE, VINS, LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX, SERVICE PARFAIT, pension à la semaine et au mois.

L'hôtel est situé tout près des bateaux de la Cie du Richelieu et près de la Gare du Pacifique.
22 mai-1a EDMOND MORISSEAU.

CENTRAL WINE HOUSE
—COIN DES RUES—
CRAIG et CHENNEVILLE
MONTREAL.

VINS des MEILLEURS CRUS,
SPECIALITE de SHERRIES SECS,
PORTS, BORDEAUX, ETC.
LIQUEURS de marques les plus estimées, Cigares de choix. Service parfait.

F. X. LAMER,
Propriétaire.
12 av. 1448-m

HOTEL VENDOME
1937 et 1939 Rue Notre-Dame
(En face de la rue Dupré). Montréal.

Tables et Chambre de premier ordre, un restaurant est attaché à l'établissement et des repas à la carte y sont servis. Vins des meilleurs crus, Liqueurs et Cigares de choix. Service parfait.

C. & N. VALLEE, Propriétaires.
7 Mai 165-1a

HOTEL NOTRE-DAME
1425 RUE NOTRE-DAME
EN FACE DE LA GARE du PACIFIQUE
—MONTREAL.—

Chambres spacieuses, Bonne Table, Service Parfait.

Cet hôtel est à proximité de la Cour, des Bateaux de la Compagnie du Richelieu et dans le voisinage immédiat des chemins de fer du Pacifique et de la Rive-Nord.

Les voyageurs y trouveront tout le confort possible à des prix raisonnables.

NAP. DUQUETTE.
5 juin-6m PROPRIETAIRE.

J. EMILE VANIER.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61

Brevets d'Invention, Marques de Commerce, Etc. Canada et Etranger. 1 juin-a

ST. LAWRENCE HALL !
CACOUNA, Que.

Sera prêt à recevoir des pensionnaires le 21 Juin. Cet établissement a subi de grandes améliorations et réparations, de nouveaux tuyaux d'égout en fer ont été posés, et tout est dans un état sanitaire parfait.

Ecrivez pour avoir la circulaire descriptive et pour les conditions, etc., à

J. G. ELDER,
Gérant,
11 juin-1m Cacouna.

HOTEL LALONDE
59-61, CARRÉ CHABOILLEZ, 59-61
MONTREAL

L'ancien RAILWAY HOTEL, qui a été incendié l'année dernière, est maintenant remplacé par un splendide hôtel beaucoup plus vaste et plus confortable que l'ancien. C'est encore le soussigné qui en est le propriétaire.

Les chambres sont vastes et bien garnies ; la table ne laisse rien à désirer.

o—— Vins et Liqueurs de choix ——o

Rien n'est épargné pour donner entière satisfaction aux visiteurs. Prix modérés. Conditions spéciales offertes aux pensionnaires au mois ou à la semaine.

AUGUSTIN LALONDE,
202-1m—q-n Propriétaire

RESTAURANT
ALBEMARLE
—COIN DES RUES—
SAINT-JEAN et NOTRE-DAME

Un des meilleurs restaurants de Montréal.
LUNCH de Midi à Trois heures.
Repas à toute heure.

Tout est de première classe. La Cuisine est sous la direction de M. E. Chenier, ancien chef du Restaurant " Terrapin ".

R. DANDURAND,
9 juin-3m Propriétaire.

CHATEAU DE RAMEZAY
RUE NOTRE-DAME
(COIN DE LA PLACE JACQUES-CARTIER)
MONTREAL

Vins des meilleurs crus. Liqueurs et cigares de choix. Service parfait.

G. J. NEVILLE,
5 janv.—1 an Propriétaire.

GRAND CAFE PARISIEN !
Coin des rues Ste Catherine et St Dominique, Montréal.

TABLE ouverte à TOUTE HEURE pour DINERS et SOUPERS A LA CARTE.
PRIMEURS de chaque saison.
VINS des meilleurs crus importés directement.
Salons Particuliers ——Service parfait
Seul Restaurant à Montréal où l'on trouve la véritable cuisine française d'après la méthode au Grand Vatel à Paris.

LOUIS GOUDREAU, Propriétaire.
16 av '86 11 mai 87

Rue Hypolite
$1,400

Maison à deux logements, bois et brique ; fondations en bois ; toit en gravois. Loyers, $180. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents,
207-10f 46 rue St. Jacques.

Rue Hypolite
$2,000

Lot 26 x 70 ; maison à 2½ étages en bois, remblissée en brique, fondations en pierre. Ecuries. Le tout dans le plus parfait ordre. Loyers, $210 par année. Bon placement.

PARENTS FRERES,
Agents d'immeubles, de prêts et encanteurs,
207-10f No. 46 rue St. Jacques.

A VENDRE

Magnifique terre de 200 acres, dont 35 en culture et balance en bois. Excellente maison, granges, écuries, bon moulin à scie et à farine ; Paroisse nouvelle et qui promet beaucoup. Prix excessivement bas, $2,000, conditions $1,000 comptant et balance avec intérêt à 6.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10f 46 Rue St Jacques.

Sault-aux-Recollets.

GRANDE FERME de 140 arpents, entre la gare du chemin de fer et l'Hotel Lajeunesse. Bonne maison, granges, écuries, etc.—1½ arpents de front sur la rivière des Prairies.

Chance exceptionnelle de se procurer une ferme près de Montréal, dans des conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10f 46 rue St Jacques, Montréal.

$18,000
Rue Saint Laurent.

TROIS MAGASINS, DEUX COTTAGES ET TERRAIN ayant un front de 225 pieds sur la rue St Laurent, 225 pieds de front sur la rue Clarke—Profondeur d'une rue à l'autre, formant une superficie d'environ cinquante mille pieds. Le tout se réduisant à environ 36 cents le pied.

Les bâtisses coûtent et valent aujourd'hui dix mille piastres.

Il y a place pour bâtir onze maisons sur la rue Clarke et encore quatre magasins sur la rue Saint Laurent.

Ceci est une chance exceptionnelle qui mérite d'être examinée attentivement.

Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents d'immeubles, de prêts et encanteurs,
207-10f 46 rue St. Jacques, Montréal.

TERRAINS A VENDRE
QUARTIER SAINT LOUIS
En lots complets ou en demi-lots.

Prix modérés ; termes de paiement au gré de l'acheteur. S'adresser à M. FRANCIS AUDET, le jour, au No. 17 rue Perthuis, ou, le soir, au No. 225 avenue Laval. 7 juin—1m

T. R. Barbeau
MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en mains un choix considérable de Tweeds dans les plus beaux patrons. Tous s'accordent à dire que les Serges sont insurpassables par le prix et la richesse de ses patrons.

No 1899 RUE NOTRE-DAME

AVIS

Nous n'entendons pas être responsable pour les fausses représentations faites par les autres maisons de commerce. Soyez certains de toujours avoir les plus belles et plus récentes variétés de chapeau en manille, paille et en feutre, à moins du prix en gros, si vous achetez à l'American Fur Store.

Casques (helmets) chapeau pour hommes, enfants depuis $1, do, do, chapeaux de régattes à 10cts, Peyser's American Fur Store, 27 rue St Laurent, 3me magasin de chapeau, du dessus de la rue Craig.

PARENT FRERES
Agents d'Immeubles, de Prêts et Encanteurs
46—RUE ST JACQUES—46
—Viennent d'ouvrir un—
BUREAU DU SOIR
—AU—
NO. 2192 RUE NOTRE-DAME.
(près de la Rue Lamontagne.)

Afin de faciliter les transactions, pour les personnes qui ne peuvent laisser leurs occupations pendant la journée 198-20f

Rue St. Constant.

BONNE MAISON à trois étages, en brique solide, dans un état parfait d'améliorations. Prix, $2,500 argent comptant.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos bureaux,

No 46 rue Saint Jacques

PARENT FRERES,
200-10f Agents et Encanteurs.

Rue St. Constant.

DEUX LOGEMENTS en BRIQUE SOLIDE deux étages, soubassement et toit français, près de la rue Dorchester.

Prix : $3,500, à des conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200-10f 46 rue St. Jacques.

$1,000

TROIS EXCELLENTS COTTAGES à un étage, soubassement et toit français, huit appartements. Terrain 85 pieds de profondeur à une ruelle. Situation, quartier St Laurent, localité des plus salubres. Excessivement bon marché.

Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10 f 46 rue St Jacques.

TERRAIN A VENDRE
Rue Sherbrooke—Excellent coin de rue.

50 x 150—Excessivement bon marché. Nous invitons les acquéreurs à venir s'enquérir. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200-10 f 46 rue St Jacques.

$7,000
Rue Saint Laurent.

Terrain 57 pieds de front sur la rue St Laurent et 57 pieds sur la rue St Dominique. Magasins et logements. Conditions faciles à 6 par cent.

PARENT FRERES,
Agents et encanteurs
200-10f 46 rue St Jacques.

TERRAIN A VENDRE
Rue Cherrier—Près de la rue St Denis

Magnifique lot à bâtir 43 x 120 — Ruelle de 18 pieds. Prix très bas. Conditions excessivement faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200—10f 46 rue St Jacques.

$6,500
Rue Saint Laurent

Terrain 40 x 80 avec magasins—Loyers $600 et les taxes. Placement désirable, au sud de la rue Ste Catherine. Ne manquez pas de venir examiner. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs
200-10f 46 rue St Jacques.

RUE PARTHENAIS,
PRES DE LA RUE SAINTE CATHERINE

Magnifique Lot à bâtir de 134 pieds de front les canaux en brique sont faits et l'eau est sur les lieux, près des ateliers du Pacifique, de la manufacture de faïence et des fonderies, excellente place pour bâtir des logements qui se loueraient à merveille, ou échangerait pour des marchandises.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10f 46 rue St Jacques.

RUES DESIRY ET MIGNONNE.
HOCHELAGA.

Magnifique terrain de 100 x 100 pieds, faisant face sur trois rues—proximité de l'Hotel-de-Ville et des manufactures.

On n'exige pas d'argent comptant des personnes qui construiraient de suite.

Intérêt à 6.

PARENT FRERES,
Agents d'Immeubles, de Prêts et Encanteurs,
205-10f 46 rue St Jacques.

FERME A VENDRE
Ou à Echanger—Au Coteau Landing.

Jolie ferme de 42 arpents dans le village du Coteau Landing, à 2 milles de la gare du Grand Tronc et à six arpents de la gare du Canada Atlantique; 30 arpents en cultures et balance en érable. Maisons, granges, écuries, etc. 1½ arpents de front sur la rivière. Excellente pêche, bateaux pour Montréal, quotidiens. Prix 50 cts. Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10f 46, rue St Jacques

FERME A VENDRE
—A—
Drummondville, Comté d'Arthabaska.

Deux cents acres de terre situés à 1½ acres du florissant et joli village de Drummondville, ayant 5 acres de front sur la rivière St François. Bonne maison en pierre, écuries, granges, laiteries, bergeries, etc — 90 acres en culture, balance en bois franc.

Prix $3,500 environ la moitié de sa valeur.

PARENT FRERES,
Agents et Encanteurs,
200-10f 46 rue St Jacques.

$10,500
Rue Saint-Laurent

Trois magasins en briques à trois étages, fondation en pierre. Terrain 75 x 215, avec front sur la rue Arcade. Bons loyers, excellente localité.

Conditions faciles.

PARENT FRERES,
Agents d'Immeubles,
46 rue St Jacques, Montréal.

Rue Notre-Dame

Grande maison de 14 appartements en brique solide et 4 logements en bois et brique, le tout sur fondations en pierre. Ecuries et remises. Front de 70 pieds sur la rue Notre-Dame par 95 pieds de profondeur. Sera vendu à très bas prix et à des conditions très faciles. Intérêt à 6 par cent. Loyers actuels, $576 par année.

PARENT FRERES,
Agents d'immeubles, de prêt et encanteurs,
46 rue St. Jacques.
200-10f

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL — Corinne Opera Company.

AUX ELECTEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

MONTREAL, 26 juin 1886.

Messieurs,

Vous serez appeles prochainement à choisir de nouveaux deputes pour vous representer à l'Assemblee legislative, lesquels, dans les limites et dans l'esprit de la constitution, seront les maitres de vos destinees provinciales pendant cinq ans.

La dissolution de la legislature va vous remettre en mains les pouvoirs que vous aviez confiés à vos mandataires en 1881; mais vous ne garderez ces pouvoirs que pendant les elections pour en revêtir ceux que vous choisirez.

Permettez-moi de vous inviter à vous recueillir avant de vous déposseder de nouveau de ces pouvoirs importants. La situation est grave, car vous êtes menacés dans ce que vous avez de plus cher apres la religion: dans l'autonomie de votre province, gardienne constitutionnelle de vos droits religieux et nationaux.

Le choix de députés que vous ferez sera la perte ou le salut de ces droits sacrés, suivant qu'il sera le produit fatal de l'esprit de parti qui aveugle et qu'aucun principe essentiel ne justifie, ou le produit intelligent du patriotisme qui eclaire et qui est la sauvegarde de l'honneur et des interêts publics.

La situation est d'une triste simplicité.

Notre province n'est plus respectee comme elle l'etait naguère, parce que la majorité de ses representants n'a malheureusement pas defendu son honneur, l'a sacrifie a l'esprit de parti. Ses finances sont delabrées et des deficits annuels paralysent le développement légitime de ses ressources et compromettent gravement son avenir; une dette énorme, creee en l'espace de dix ans, absorbe le plus clair de ses revenus pour le service des interets annuels.

Cette situation presque désespérée exige un remède prompt et énergique: et ce remède c'est l'union de tous les bons citoyens, sans distinction de races ou de croyances.

C'est la division, née de l'esprit de parti, qui a fait le mal; c'est l'union, nee du patriotisme, qui le reparera.

Apres consultation, prise entre un grand nombre de personnes honnêtes et éclairées, divisées jusqu'à ce jour en politique, il a été jugé opportun de convenir des bases sur lesquelles cette union si desirable peut s'opérer et d'offrir au pays un programme de gouvernement assez large pour réunir tous les hommes de bonne volonté, assez clair et assez précis pour en assurer une exécution loyale.

Voici ce programme:

"Considérant que l'autonomie des provinces est en péril; qu'à Québec, comme à Ottawa, la politique des deux gouvernements associés prepare la ruine de notre indépendance provinciale;

"Que le pouvoir fédéral poursuit d'année en année le cours de ses empiètements législatifs, par une série de mesures telles que l'acte des licences, l'acte des chemins de fer et, plus recemment, l'acte de franchise électorale qui a été substitué, sans raison, aux législations provinciales, et qui a soustrait aux pouvoirs municipaux leurs prérogatives dans la confection des listes électorales;

"Que ces mesures centralisatrices sont le résultat d'un système de gouvernement dont le but tend manifestement à détruire les garanties stipulées à l'époque de la confédération et à imposer aux provinces, petit à petit, le regime de l'union legislative;

"Que ce peril ne saurait être conjuré que par l'existence d'une administration provinciale fortement constituée, agissante, économe des deniers publics, indépendante du pouvoir central et fortifiée par l'appui du sentiment national;

"Qu'au contraire, l'anéantissement et la subordination du ministère local actuel devant la volonte et la politique des ministres fédéraux sont un danger public;

"Que par son attitude anti-patriotique dans la discussion de la question Riel, et plus récemment encore, dans le retrait de ses résolutions en faveur de l'amnistie des Metis, le ministère provincial a fait éclater à tous les yeux un état de dépendance aggravé par l'existence d'une conspiration électorale dont le trésor public fait les frais, qui fausse la pratique de la constitution et menace nos libertés publiques;

"Que les auteurs de la confédération ont voulu établir au siège de la province un véritable gouvernement et non pas un simple bureau de commis prenant chaque jour leur mot d'ordre à Ottawa;

"Qu'il est urgent de mettre fin à des pratiques aussi desastreuses pour la probité politique et électorale et pour la conservation de notre autonomie provinciale;

"En présence de ces dangers, tous les bons citoyens, sans distinction d'origine ou de religion, mettant de côté tout esprit de parti, ont résolu de se réunir pour assurer à la province une représentation indépendante et résolue à faire respecter nos droits constitutionnels.

"En conséquence, ils se sont mis d'accord sur le programme suivant:

"1o Maintien énergique du principe de l'autonomie provinciale contre toutes les atteintes, directes ou indirectes.

"2o Décentralisation à tous les degrés et extension des pouvoirs municipaux.

"3o Maintien de toutes les garanties religieuses et autres sur lesquelles est fondé notre système actuel d'enseignement public. Direction pratique de l'éducation dans la voie des études agricoles, techniques et professionnelles.

"4o Respect et protection à tous les droits des minorités.

"5o Adoption immédiate de moyens énergiques et pratiques pour améliorer la situation financière de la province et empêcher la taxe directe.

"6o Economie des deniers publics et suppression des dépenses d'immigration et d'administration qui ne sont pas strictement indispensables au service public, pour augmenter d'autant les octrois de colonisation; réforme du système de comptabilité ministérielle qui a donné lieu à tant d'abus.

"7o Amendement des lois et règlements concernant les terres de la couronne dans un sens favorable aux colons, à la protection de nos forêts et à leur exploitation intelligente par des commerçants de bonne foi.

"8o Réforme électorale dans le sens le plus large, de manière à rendre le scrutin accessible à *toutes les classes* de la societe, et notamment aux instituteurs, aux fils de cultivateurs et d'ouvriers, aux commis et étudiants, etc., etc.

"9o Réforme des lois concernant les maitres et serviteurs, et meilleure reglementation du travail des femmes et des enfants.

"10o Réforme judiciaire de façon à rendre les procès moins longs et moins coûteux."

Voilà, Messieurs, le programme que l'on croit devoir soumettre à votre patriotique consideration; ce programme peut, du moins on l'espère, servir de base à l'union tant désirée et devenue si nécessaire, dans les circonstances.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je m'engage à l'exécuter fidèlement et loyalement si les électeurs de la province l'approuvent.

Mais, pour assurer l'exécution de ce programme, il faut que la nouvelle députation soit formée d'hommes libres et non d'esclaves, d'hommes honnêtes et non de spéculateurs, de patriotes et non de traitres.

Chaque comté, messieurs, peut et doit se faire repr[illegible]r par un homme disposé à servir son pays avant son parti. Que cet homme rallie tous les bons citoyens autour de lui et il pourra aller concourir, en chambre, par son travail et son vote, à la grande œuvre de la réparation nationale.

Nous faisons un appel suprême à tous les hommes de cœur et nous leur demandons, au nom de la patrie commune, de s'unir pour sauver cette province de Québec, si chère à tous, et que tant de dangers menacent de toutes parts.

Le gouvernement actuel a compromis l'honneur national et dilapidé la fortune publique; il est notoirement incapable de présider davantage à nos destinées: son règne peut se résumer en trois mots: ineptie, servilité et trahison.

Ce gouvernement doit donc disparaitre.

Messieurs, les destinées du pays sont entre vos mains.

L'heure est solennelle. Rappelez-vous qu'il est plus facile de perdre que de reconquérir les libertés publiques.

Le sort de l'Irlande, luttant depuis près d'un siècle pour regagner ce que la trahison de ses representants et l'esprit de parti lui avaient enlevé, est une terrible leçon pour nous et prouve la vérité de cet axiome que l'éternelle vigilance est le prix de la liberté et la condition d'un bon gouvernement.

Croyez, messieurs, à la consideration avec laquelle j'ai l'honneur de me souscrire,

Votre très humble et obéissant serviteur.

HONORÉ MERCIER,
Député de Saint Hyacinthe.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

Cette magnifique compagnie de navigation intérieure, ou plutôt cette institution nationale, est maintenant au grand complet. La ligne du Haut-Canada et celle du Saguenay sont en pleine activité. Le beau temps que nous avons, attire les touristes americains qui souffrent d'une chaleur torride et, d'après les apparences, la saison sera des plus fructueuses.

Si la temperature n'est pas trop inclémente, nous aurons beaucoup de voyageurs cette année; la compagnie du Richelieu est, du reste, admirablement preparee pour les recevoir, les transporter de Toronto au Saguenay avec tout le confort qu'un touriste peut desirer.

La flotte de la compagnie se compose cette année de vingt-six steamboats qui sont tous employés utilement.

L'équipage et les divers services de la compagnie exigent l'emploi de 800 personnes.

Une innovation qui va grandement contribuer au confort des voyageurs et augmenter le volume des affaires: c'est les bateaux supplementaires sur toutes les grandes lignes. De cette manière, l'encombrement causé par les grandes excursions d'été sera evité et les voyageurs par les lignes régulières seront toujours certains d'avoir, avec le confort, un service diligent et ponctuel.

Le steamer *Prince Arthur* partira de Kingston pour Montréal tous les lundis, afin de combler la lacune causée par le repos du dimanche, et, de plus, fera des voyages extra durant la semaine chaque fois qu'il sera nécessaire.

Entre Québec et Montréal, le *Canada* peut toujours remplacer un des autres bateaux ou voyager de concert avec les autres si le nombre des voyageurs excédait la capacité soit du *Québec* ou du *Montréal*.

Sur la ligne du Saguenay, les précautions prises contre l'encombrement sont encore plus considérables: Le *Saint-Laurence* et l'*Union* tiennent la ligne régulière, mais au 1er juillet le *Spartan* et le *Magnet* seront ajoutés; de sorte que le reproche qu'on a fait si souvent que le nombre de bateaux étaient insuffisants pour satisfaire au besoin des voyageurs qui désirent visiter cette rivière féerique, n'aura plus sa raison d'être.

La flotte de la compagnie du Richelieu a été augmentée cette année des steamboats suivants:

Le *Prince Arthur, Saint Laurence, Union, Laprairie, Hochelaga, Longueuil, South Eastern, Montarville.*

Le Canada peut se vanter de posséder le système de communications fluviales le plus complet et le plus perfectionné du monde entier.

IL N'EST PAS MALADE.

M. Chapleau assistait, avant-hier, au double convoi de l'honorable Beaudry et de notre ami Achintre.

En dépit de sir Hector, le secrétaire d'Etat paraissait dans une parfaite santé.

JUGEMENTS

Cour d'appel

Dansereau vs Bellemare.—Jugement renversé.

Coté vs Pinkerton.—Jugement modifié.

Cie du chemin de fer du Pacifique vs Paquette et al.—Jugement confirmé.

Whitehead vs Kieffer.—Jugement confirmé.

Kieffer vs Whitehead.—Jugement confirmé.

Jeffrey vs Webb.—Jugement confirmé.

Lewis vs Osborn.—Jugement confirmé.

McGreevy vs Senécal.—Jugement confirmé.

Heyneman vs Harris.—Jugement confirmé.

Lambert vs Scott.—Jugement confirmé.

Nineberg vs Kamson.—Jugement renversé.

Waldon vs White.—Jugement confirmé.

Brown vs Sanders.—Jugement confirmé.

Cour de Révision

Jugements rendus ce matin:

P. E. Leblanc et al. vs M. Beaupariant.—Jugement renversé.

Delle C. Coutu vs D. Guevremont, père.—Jugement renversé.

A. Bessette vs A. Morrissey.—Jugement confirmé.

A. W. Atwater et al. vs the Importers and Traders Co.—Jugement confirmé.

M. Rheaume vs De M. Rheaume et vir.—Jugement confirmé.

W. B. Davidson vs S. Robertson.—Jugement confirmé.

J. A. Gibson vs D. Forest.—Jugement confirmé.

J. McGilloway vs C. C. Watt—Jugement renversé.

L. Brien dit Durocher vs H. Bousquet—Jugement confirmé.

P. S. Ross vs C. H. Leprohon—Jugement confirmé.

P. S. Ross vs R. Harwood—Jugement confirmé.

P. S. Ross vs D. Brulé—Jugement confirmé.

O. Maisonneuve vs E. Campeau—Jugement renversé.

D. Brown vs G. Brown—Jugement confirmé.

A. M. Kilner vs H. Morgan—Jugement confirmé.

F. Archambault vs M. Bourgeois—Jugement confirmé.

Con. Comté de Missisquoi vs Con. Paroisse Saint-George.—Jugement renversé.

A. Archambault vs Con. ville des Laurentides.—Jugement confirmé.

J. Brouillard vs S. Coté.—Jugement confirmé.

E. Benoit vs Cité de Montréal.—Jugement confirmé.

J. M. Leonard vs J. McLean.—Jugement confirmé.

L. A. Stearns et al. vs C. Powers.—Jugement confirmé.

L. Voghel vs J. Ward.—Jugement confirmé.

Nous donnerons demain les jugement rendus en cour superieure.

Les ouvriers boulangers

Le pique-nique annuel des ouvriers boulangers aura lieu samedi, le 17 juillet prochain, à Elmwood Grove.

Pour une bonne oeuvre

Le 3 et 4 juillet auront lieu à Saint Jérome, dans la salle du marché, deux grandes soirées dramatiques et musicales.

Le programme est des plus intéressant.

Personnel

Notre jeune ami, monsieur Rodolphe Mercier, récemment admis à la pratique du notariat, vient d'ouvrir son bureau au No 1608, rue Notre-Dame, en société avec son frère, M. Wilfrid Mercier, avocat, succès!

Societa Italiana di Mutuo Seccourso

Les membres de la société sont priés de se réunir en assemblée, dimanche, 4 juillet prochain, à 3 heures p. m., à l'Ecole des Beaux Arts, No 215 rue Saint Jacques.

Par ordre du secrétaire,
G. PALIZZA.

De retour

Les révérends Pères Brochu, curé de Stanbridge, Mass., directeur du pèlerinage canadien; A. L. Desaulniers, curé de Pittsfield, Mass., et C. Brochu, curé de Saint Denis, diocèse de Québec, sont de retour de leur voyage de Rome et de la Terre-Sainte, après une absence de quatre mois.

Jolie famille

Un détachement de police, sous la conduite des sergents Charbonneau et Carpenter, a fait, hier, une descente dans une maison suspecte de la rue Sainte Geneviève, tenue par un nommé Prince. Sept personnes ont été arrêtées et subiront leur procès lundi prochain.

Saint Vincent-de-Paul

Le comité général informe les gagnants aux dernières courses de la Saint-Vincent-de-Paul, paroisse Sainte-Brigide, de se rendre au bureau du Dr Gagnon, trésorier, No. 21, rue Maisonneuve, pour y recevoir le prix de leurs bourses.

Le président,
E. GAREAU.

Concert au Jardin Vigèr

Il n'y aura pas de concert demain soir, jeudi, au Jardin Viger. Le concert est remis à dimanche prochain. La Bande de la Cité doit partir vendredi soir pour Ogdensburg, N.-Y., donnera un concert samedi et sera de retour dimanche pour le concert du Jardin Viger.

Noyade

Vers onze heures et demi, cette avant-midi, Adelard Denis, agé de 10 ans, fils de M. Joseph Denis, du No 400 rue Cadieux, s'est noyé à la carrière du Gros Pin, en haut de la rue Saint Denis; l'enfant s'amusait à faire la pêche lorsqu'il tomba à l'eau qui était d'une profondeur d'environ trois pieds. Le cadavre a été retiré de l'eau par M. Auguste Belair, ouvrier de cette ville; le coroner a été notifié et une enquête aura lieu.

Nouvelles politiques

Les électeurs du comté de Laprairie se sont assemblés hier et ont décidé d'offrir la candidature du comté à M. George Duhamel, avocat, secrétaire du comité national.

On assure que l'honorable Louis Beaubien va entrer dans le ministère local avant les élections.

L'Hon. M. Lynch ne se representera pas aux nouvelles élections. Dans les cantons de l'Est, l'opinion est fortement prononcée contre le ministère.

Mari brutal

John Archibald, demeurant rue Nazareth; mal bâti, borgne, infirme, est le mari le plus brutal de la rue Nazareth.

Hier après midi, dans un accès de fureur, il battit sa femme comme plâtre et lui fendit l'oreille d'un coup de barre de fer.

Ce matin en présence du magistrat le couple s'est reconcilié et sentence a été suspendue.

Contrefaçon

MM. J. Hope et Cie nous informent que des procédés seront pris bientôt contre certains épiciers pour avoir contrefait l'étiquette et la marque de commerce des maisons qui vendent du gin en cette ville.

Cette offense est très grave. Un épicier convaincu de cette offense, l'année dernière, a été condamné à un an de prison et le juge a déclaré que ceux qui, à l'avenir, se rendraient coupables de cette offense auraient deux ans de prison.

Pique-nique nationale

Demain, aura lieu, sur la partie sud du terrain de l'exposition, le grand pique-nique de l'Association Saint Jean-Baptiste.

Le programme est très varié et comprend des courses, jeux, tir, tours de force, etc.

Les jeux commenceront à une heure précise.

Un corps de musique et un orchestre seront sur le terrain.

Chien enragé

Hier après-midi, le cri: "Un chien enragé!" retentit rue Wolfe, et répandit la terreur dans tout le quartier.

Le gardien de la paix Fortier, mis au courant de la terrible nouvelle, se mit à la chasse du quadrupède et finit par le trouver dans la cour de la maison No 382, rue Wolfe.

Deux balles dans la tête mirent fin à l'existence du dangereux animal, qui était, paraît il, véritablement atteint d'hydrophobie.

Perdue et retrouvée

Hier matin, M. Victor Beaudet, quittait son domicile, 1479, rue Notre-Dame, pour aller à la pêche.

Vers midi, à son retour, il constata la disparition de sa malle et il avait déjà fait sa déclaration à la police, quand vers 4 heures de l'après-midi il rencontra deux individus en voiture, transportant la malle qui lui avait été enlevée.

Il leur demanda où ils avaient pris cette valise et l'un d'eux, Telesphore Drolet, lui répondit qu'il l'avait trouvée et qu'il en cherchait le propriétaire.

Cette explication parut très louche à M. Beaudet qui a levé un mandat d'arrestation contre les deux amis.

Attaque de grand chemin

Ce matin, deux individus en haillons, à la figure de bandits, étaient amenés sous bonne garde à la cour de police.

M. Hormisdas Larche, qui les avait fait arrêter, raconta qu'hier après-midi, il se trouvait en voiture sur la route de Lachine, au Côteau Saint Pierre, quand l'un des prisonniers s'élança à la bride de son cheval pendant que l'autre, sautant sur le marche-pied de la voiture, asséna à M. Larche trois ou quatre coups de bouteille sur la tête.

Les misérables s'efforçaient de jeter leur victime à bas de la voiture, quand M. Alderic Larche, frère du blessé, sortit d'une maison voisine où il était allé chercher une voiture et vit l'attaque.

Il se précipita aussitôt sur les assaillants qui lâchèrent prise et s'enfuirent.

M. Alderic Larche les suivit en voiture et parvint à les faire arrêter, après une longue course, à la Pointe Saint Charles.

Les bandits plaident non coupables et ont demandé à subir leur procès devant la cour des sessions spéciales.

Le petit vieux des Batignolles

Un roman de Gaboriau! c'est annoncer à l'avance une de ces mystérieuses affaires de police, dans lesquelles toutes les présomptions ont été accumulées contre un innocent, avec un art perfide que déjouent seuls des trésors d'habileté et de pénétration.

La Bibliothèque à cinq cents publie, cette semaine, ce petit chef-d'œuvre du célèbre romancier qui a commencé, par ses feuilletons, la fortune légendaire du *Petit Journal*, le journal qui a le plus fort tirage du monde entier.

Qui a tué le petit vieux des Batignolles? Son neveu qui est en même temps son héritier est désigné à la justice par les preuves les plus convaincantes; il avoue lui-même son crime; et cependant il est innocent, son aveu est un mensonge dicté par la passion, dans le but de détourner le châtiment de la tête de la femme qu'il croit être la vraie coupable. Le véritable assassin était un tiers que le policier Godeuil découvre par un coup d'essai qui détermine sa vocation. Qui il était? Le lecteur le saura en lisant le roman de Gaboriau dans le 13e numéro de la *Bibliothèque à cinq cents.*

L'Association Nocturne

Grand concours d'amis hier soir en arrière du Palais de Justice. Depuis le crépuscule jusqu'à minuit, on voyait glisser à travers les peupliers des êtres longs, efflanqués, aux jambes effilées, se dandinant avec des airs efféminés, toussant, s'appelant sur des tons doucereux. L'air frais, la beauté de la soirée avaient attiré dans cet endroit privilégié une vingtaine de ces voyous, hommes femmes, qui y tiennent leurs ignobles sabbats. Plusieurs fois, ces brutes, vêtues à la mode, ont été amenées devant nos cours de justice, pour avoir donné aux passants le spectacle de leurs sales amusements. De légères sentences leur permettent de revenir aux plaisirs de leur race.

Hier soir, Clovis Villeneuve, un dude, affilié de cette association nocturne, s'est approché d'un citoyen assis à cette heure sur les degrés du Champ-de-Mars, a engagé la causette d'une voix mielleuse et.... s'est fait empoigner par le dit citoyen qui n'était autre que Lafontaine, constable de la patrouille du centre.

Le misérable n'a été condamné qu'à $20 d'amende ou deux mois de prison!

La sentence est bien légère. Pourquoi ne pas envoyer ce voyou au penitencier? Probablement Viau et ses compagnons rougiraient d'un tel compagnon.

Chambre de Commerce française de Montréal

Ludi soir, M. G. Duball, consul général de France au Canada, avait convoqué les négociants français établis à Montréal, pour leur donner lecture des statuts de la chambre de commerce française de Montréal, préparés par le comité provisoire.

L'hon. M. Chapleau, l'hon M. Wurtele, Son Honneur le maire Beaugrand et M. Faucher de Saint Maurice, assistaient à cette réunion.

Après quelques paroles de M. Duball suivies d'une allocution appropriée des personnes présentes, la Chambre de Commerce s'est constituée de suite et vingt-cinq adhérents environ ont signé les statuts.

Les conditions requises pour les membres de la chambre, sont d'être négociant établi depuis plus d'un an au Canada.

La Chambre de Commerce a ensuite procédé à l'élection de son bureau, composé comme suit:

Président, M. Schwob; vice-président, Girard; trésorier, Galibert; secrétaires, Frechon et de Gonzague; conseillers, Doin et Goudron.

La chambre de commerce va se mettre immédiatement à l'œuvre et l'on dit qu'elle aura de suite à s'occuper de la question d'une ligne directe française de vapeurs jusqu'à Montréal. Il paraîtrait qu'une puissante compagnie française, disposant déjà d'une flotte considérable, serait disposée à entreprendre la chose et n'attendrait même que d'y être invitée.

Une "bande" célèbre

La patrouille a fait, hier, un de ses plus beaux coups de filet depuis son organisation.

Les citoyens des rues Notre-Dame, Campeau, Saint Hubert, Lagauchetière et des environs se plaignent, depuis quelque temps, que leur quartier est infesté par une multitude de voyous qui s'approprient malheureusement un nom honorable, celui de: bande de la cité. Ces individus errent par groupes, le jour et la nuit, se tiennent en embuscades dans les cours noires, insultent, battent et pillent les passants. Ils se cachent dans des espèces de repaires au fond des cours. Si un des membres est saisi et condamné, on prélève une taxe volontaire parmi les compagnons et le prisonnier est libéré.

Cette bande a été longtemps la terreur du faubourg Québec.

Hier vers trois heures, les patrouilles réunies de l'Est et du Centre, faisant une ronde dans le quartier infesté virent un groupe de ces figures sinistres. On délibérait.

La police se lança à l'attaque sans coup férir. Sept de la bande furent faits prisonniers. Ce sont Michael Harrisson, sorti de prison avant hier par la taxe de la bande; Moïse Riendeau, Henri Gelinas, X. Goodney, F.-X. alias *coq* Gauthier, M. Pesant, voyou de race, et Henri Gaudette.

Les sept personnages étaient réunis dans un passage de la rue Campeau, fameux par ses rapines et un vol où les deux forçats Black Gervais et Charley Latendresse ont cueilli trois ans de pénitencier.

Cette capture en bloc a jeté l'émoi dans le monde des voleurs, flâneurs et voyous, jamais les banquettes de la cour du Recorder n'ont été garnies de physionomies aussi étranges que ce matin.

Le procès aura lieu vendredi.

Les jeunes libéraux

La convention des jeunes libéraux du Canada, s'est ouverte ce matin à dix heures, à la salle Nordheimer.

Plusieurs centaines de délégués assistaient à cette séance préliminaire.

Les délégués suivants forment le comité général qui nommera les différents comités:

J S McDonald, Cornwall; H M Sutherland, Pardale; J M Cook, Aulteville; E J Snelgrove, Cobourg; J H Clark, Hanneton; E H Britton, Kingston; G Reid, London; Docteur Cameron, Lucknow; Sharp, Owen Sound J H Chrysler, Ottawa; Mathers, Winnipeg; J Bielark, Port Hope Dr Graham, Richmond; Dr DeGroisbois; Boxtonfalls; J B Loomis, Sherbrooke; Robinett, Toronto; Barthe, Trois-Rivieres; B Graham, Morrisbourg; J B Noyes, Waterloo; Eugene Sleotte, Sweetsburg; M Robinson, Iroquois; D M Rider, Stanstead; Capt H Warn, Brome; H Roy, Clarenceville; J C McCorkill, West Farnham; W Finlay, Nicolet; V Gladu, Yamaska; E B Munro, Compton; E Pacaud, Quebec; Dechêne, L'Islet; L. Dixier, Saint-Jean; L. Rinfret, Champlain; L. P. Brodeur, Beloeil; Duhamel, L'Assomption; A. Dorion, Club National, Montreal; H. Dumont, Club Letellier; F. Judge, Young's Men Reform Club; P. Prefontaine, Saint-Hilaire; L. Lavergne, Stanfold; L. P. Cardin, Sorel; J. B. Houliston, Trois Rivieres; Dr Marchessault, Saint-Guillaume; Samuel Clifton, Coaticook; Dr Fortier, Saint-David; J. M. Cochlin, Qu'Appelle.

M. l'echevin Préfontaine fut appelé à la présidence.

En prenant le fauteuil présidentiel, M. Prefontaine remercia les membres de la convention présents de l'honneur, qui lui était conféré et il souhaita la bienvenue à tous les délégués libéraux.

On proceda ensuite à la nomination des différents comités qui s'occuperont de l'ouvrage de la convention.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Incendie

SAINT PÉTERSBOURG, 30.—La fabrique de coton Koenig a été incendiée hier. Pertes $275,000.

Emprunt

PARIS, 30—Le senat, hier, a adopté un bill autorisant la ville de Paris à émettre un emprunt de $50,000,000 pour faire des améliorations publiques, afin de donner de l'ouvrage aux gens qui se trouvent sans emploi.

Cables sous-marins

PARIS, 30—A la chambre des députés hier, M. Granet ministre des postes et télégraphes, a présenté un bill autorisant la compagnie à poser des cables entre la France, les Antilles françaises et la Guinée; le gouvernement garantit l'intérêt sur le capital et les cables doivent être faits en France.

L'affaire Crawford-Dilke

LONDRES, 30—L'appel de Sir Chas. Dilke et de madame Crawford contre la décision de la cour de divorce leur refusant la permission de comparaître comme témoins l'un pour l'autre, a été renvoyé aujourd'hui ainsi que la requête demandant d'appeler de ce dernier jugement.

La guerre des Balkans

LONDRES, 30—Le *Journal de Saint-Petersbourg* accuse le prince Alexandre de Bulgarie de violer les décisions de l'Europe, tandis que la Porte, ajoute ce journal, s'occupe peu de rendre la situation très dangereuse. Cet article a causé une vive sensation à Berlin et à Vienne. Les journaux de ces villes expriment leur indignation contre ce qu'ils appellent la détermination à maintenir l'agitation chez les Balkans.

Le prince Napoléon

LONDRES, 30.—Le prince Napoléon est arrivé à Lucerne, en Suisse.

Nouvelles maritimes

BOSTON, 30—La goelette Pelican, a chaviré près de Swampscott, hier après midi. Quatre personnes de l'équipage se sont noyées; voici leurs noms: Thos. Crane, John McGreevy, Hugh Donaghue et Wm Curran, tous de Boston.

LE HAVRE, 30—Le Saint Laurent est arrivé de New-York.

NEW-YORK, 30—Le Physiland est arrivé d'Anvers.

NEW-YORK, 30—Le Canada est arrivé de Londres.

La misère en Irlande

DUBLIN, 29—La misère est terrible parmi les pêcheurs de l'ouest de l'Irlande. Dans une des paroisses du comté de Mayo, les malheureux habitants ne vivent depuis plusieurs mois que de mollusques et d'herbes marines recueillies à marée basse. Il est probable que cet état de choses continuera jusqu'au mois d'août prochain. On voit de faibles femmes marcher vingt milles en un jour pour porter au marché de la ville la plus voisine un panier de mollusques afin d'obtenir quelques livres de farine pour faire du pain pour leurs enfants.

L'Exposition Coloniale

LONDRES, 30—Le lord-maire a reçu hier, au Mansion House, le prince de Galles et un grand nombre de personnages distingués des colonies. Le prince de Galles dans son discours a dit qu'il n'avait jamais été plus heureux que dans l'occasion présente.

L'exposition coloniale formait une époque mémorable du règne de Sa Majesté. Son plus grand orgueil était d'unir ensemble par les liens de l'amitié les colonies et l'Angleterre. Il espérait former à Londres un musée colonial permanent.

Il a déclaré que le désir de tous était de maintenir l'unité et la force de l'empire. (appl.)

Le général Middleton a répondu à la santé de la "milice canadienne" et le marquis de Lorne à celle de "l'Empire Colonial."

Campagne électorale en Angleterre

LIVERPOOL, 30—Dans une entrevue avec Henry Ward Beecher, hier soir, après la grande assemblée libérale, on lui a demandé ce qu'il pensait du discours de Gladstone. Il a répondu que le discours du premier était brillant et d'une grande force et qu'il lui avait beaucoup plu: "J'ai dit à M. Gladstone que j'étais trop impressionné de son discours pour lui en donner mon appréciation et qu'il m'avait fait voir la question du home rule sous un jour que je n'avais pas vu encore."—M. Gladstone lui a répondu: "Je prends vos paroles comme un "compliment, vu que vous êtes un des "hommes les plus compétents pour juger "cette question."

LONDRES, 30—Il est rumeur que Joseph Chamberlain a reçu des menaces des féniens, et en conséquence, il fait garder sa maison par des détectives armés et il se fait aussi accompagner de détectives dans ses voyages, de sa demeure à la ville.

Les partisans de Gladstone continuent à compter sur une faible majorité aux élections de comté. Dans le club libéral-national, on porte la majorité probable en faveur du gouvernement à 20.

Les unionistes comptent de leur côté sur une majorité de 40 à 60. Dans les clubs conservateurs, on gage 2 contre 1 contre Gladstone.

Des élections auront lieu vendredi prochain dans 39 divisions électorales, au nombre desquelles sont: Manchester, Liverpool, Leeds, Aberdeen et Bristol, 144 candidats unionistes et 63 partisans de Gladstone sont encore sans opposants dans la Grande Bretagne.

Le révérend Dr Allon s'est joint aux unionistes. Il était auparavant un des chauds partisans de Gladstone et l'on croit que sa défection aura beaucoup d'influence sur les dissidents.

Parnell dans un discours à Chester a dit que Gladstone, malgré qu'il n'eût pas donné à l'Irlande tout ce dont elle avait besoin, que le projet du Premier dans tous les cas était propre à arriver à un règlement définitif de la question Irlandaise.

Parnell a répété ce qu'il avait déjà dit relativement à son entrevue avec Lord Carnarvon, et a soutenu que son rapport n'avait jamais été contredit.

L'Association protestante irlandaise du home rule a lancé un manifeste à l'appui de Gladstone.

La Conférence de l'église méthodiste irlandaise a condamné la politique de Gladstone par un vote de 137 contre 22.

Frederick Harrison va faire la lutte contre Sir John Lubbock, en faveur du gouvernement, pour l'Université de Londres.

DUBLIN, 30—M. Healy a présidé, hier, une réunion de la Ligue nationale. Il a annoncé qu'il avait reçu $30,000 d'Amérique pour le fonds électoral, depuis la dernière réunion de la Ligue. Il a dit aussi que les Parnellistes feront de l'opposition dans tous les comtés de l'Ulster.

BOURSES DE MONTREAL

MONTREAL, 30 Juin 1886.

BANQUES	Clôt. d'hier. Dem.	Clôt. d'hier. Off.	Clôt. du jour Dem.	Clôt. du jour Off.
Montreal x d	209	208	208¾	208½
Ontario x d	117	115	117	115
Du Peuple	100	81½	100	94
Molson	132½	128½	132	128
Toronto x d	200	199¾	201	199¾
Jacques-Cartier x d	....	....	....	....
Marchands x d	123¼	122¾	123¼	122¾
Towns. de l'Est	....	117	....	115
Union	60	....	60	50
Commerce	117¾	117½	117	116½
Ville-Marie	....	82	....	82
Hochelaga	....	79	....	79
Federale	....	....	....	....
Divers				
Tel. de Montreal	124½	123½	124½	124
Nav Rich. & Ont.	78	75½	76	75
Chars Urbain E.D.	161	160	162	161¼
Cie du Gaz	193	192½	193	192
Cie Coton Hudon	....	....	....	....
Cie Coton Canada	85	80	....	....
Cie Coton Dundas	....	....	....	....
Cie Coton Mont	....	....	....	....
Cie Terres du N.O.	75	73½	75	73½
Pacifique Canad	67¼	66¾	67	66¾
do Debentures	....	....	....	....
Deb. C.P.F. Can.	....	....	....	....

VENTES DU MATIN

Banque de Montreal—312 à 209.

Banque des Marchands—8 à 122½, 100 à 123.

Banque du Commerce—125 à 117, 50 à 116¾, 225 à 116½.

Chars Urbains—70 à 161½, 110 à 161.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Banque de Montreal—25 à 208¾.

Banque Molsons—18 à 130.

Banque des Marchands.—5 à 123, 11 à 123¼.

Banque du Commerce—100 à 116½.

Montreal Tel Co—100 à 124.

Rich. et Ont—100 à 76.

Pacifique Canadien—100 à 66¾.

Naissance

—En cette ville, le 28 courant, la dame de John Campbell Ecr. deux filles jumelles.

Decès

HUGHES—En cette ville le 29 courant, à l'âge de 38 ans et 9 mois, Letitia Hughes, épouse de John Campbell, Ecr.

Les funérailles auront lieu jeudi le 1 juillet à 2 heures p. m.

Le convoi funèbre partira du No 126 rue Richmond pour se rendre à l'Eglise Anglicaine, coin des rues Sherbrooke et St Urbain et de là au cimetière lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY—Le 29 courant, à l'âge de 4 mois et 13 jours, Marie Albertine Berthe, enfant de E. E. Beaudry, 149 rue St André.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er juillet. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père à 8 heures précises.

Les parents et les amis sont priés d'assister sans autre invitation.

KEARNEY—En cette ville, le 28 courant, Dame Catherine Bisaillon, épouse bien aimée de James Kearney, conducteur sur le chemin de fer du Pacifique.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er juillet à 7.30 a. m. Le convoi funèbre partira de la résidence de son époux No 36 rue Frontenac pour se rendre à l'église Ste Marie et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

DONNELLY—En cette ville, mercredi, le 30 juin 1886, Joseph Neil, fils ainé de P. Donnelly, âgé de 9 ans et 9 mois.

Le convoi funèbre quittera sa résidence No 39 rue Berri, à 8 hrs. vendredi matin, 2 juillet.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LAROSE—En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 9 mois et 17 jours, Marie Theodora Aurore, enfant de Edouard Larose, Ecr., dentiste.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er juillet à 8 heures a. m. Le convoi funèbre partira du No 234 rue Amherst pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Situations vacantes

ON DEMANDE

Pour une famille résidante à la Longue Pointe, une cuisinière et une bonne d'enfants. S'adresser à

L. N. DUPUIS,
70 rue St. Jacques.
198-jno

DE BONS COUPEURS DE CUIR trouveront un emploi constant, en s'adressant à Z. LAPIERRE, 294 rue St Paul. 207-3f

DOUZE A QUINZE personnes trouveront une bonne pension au Bassin Chambly, à proximité des chars, chez Madame veuve Chs. Perrault, qui possède un belle grande maison, située dans la plus belle place de l'endroit. 207-1s

ON DEMANDE immédiatement des solliciteurs de première classe pour la ville, sachant bien le français et l'anglais, pour vendre la nouvelle Fontaine à Soda portative, dernièrement patentée. Au-delà de 90 de ces fontaines ont été vendues en trois semaines. On exigera des références. S'adresser, entre 9 et 10 hrs. a.m. et de 2 à 3 hrs. p.m., à J. W. Black, 380 rue Craig. 208-3f

ON DEMANDE un jeune homme parlant les deux langues, comme commis dans une grocerie. S'adresser au No 148 rue Vitre. 208-2f

ON DEMANDE un commis de deux ou trois ans d'expérience dans le commerce d'épiceries. S'adresser à J. J. Robillard, 458 rue Dorchester. 208-2f

ON DEMANDE une fille de chambre au No 208 rue St Denis. 208-3f

ON DEMANDE une servante au No 9 rue Vitre. 208-3f

ON DEMANDE deux bons peintres au No 33 rue St Alexandre. 208-1f

ON DEMANDE une servante. S'adresser au No 381 rue Dorchester. 208-3f

ON DEMANDE une servante au No 43½ rue St Hubert. 208-6f

ON DEMANDE quelques apprentis-pressiers ayant au moins trois ou quatre années d'expérience. Cie d'Imprimerie Perrault, 91 rue St Jacques. 208-1f

ON A BESOIN d'un bon homme pour se rendre utile dans une cuisine. Canadien de préférence, au restaurant Occidental, 121 rue Vitre. 207-2f

ON A BESOIN d'une fille pour se rendre utile dans une cuisine, au restaurant Occidental, 121 rue Vitre. 207-2f

ON DEMANDE un apprenti barbier au St Lawrence Hall, rue St Jacques. S'adresser à Pierre Maurice. 207-2f

ON DEMANDE une servante au No 28 rue Labelle. 207-6f

ON DEMANDE immédiatement de bonnes modistes au No 1366 rue Ste Catherine. 207-3f

ON DEMANDE une servante au No 84 rue St Denis. 207-3f

ON DEMANDE des ouvriers pour conduire des machines à coudre. S'adresser International Hoop Skirt Co., 90 rue McGill, entrée par la William. —206-3f

ON DEMANDE une cuisinière et une bonne d'enfant. S'adresser à J. N. Dupuis, 86 rue Berri. 202-jno

ON DEMANDE une bonne cuisinière bourgeoise pour une famille de quatre personnes. On exige de bonnes recommandations. S'adresser au No 71 rue Dubord avant dix heures du matin ou après six heures du soir. 202-jno

ON DEMANDE des jeunes filles pour un travail léger. S'adresser à la "Reliance Cigar Factory", Tasse, Wood & Cie, 22 rue de la Commune. 200-jno

Situations demandees

UNE PERSONNE d'une quarantaine d'années, désire une situation comme commis dans le gros ou dans le détail, soit pour le commerce de ferronnerie ou de grocerie, ayant dans les deux branches une expérience de plus de quinze ans et pouvant fournir de première recommandation et des meilleures références. Adresser Hormidas, boîte 237, St Jean, P. Q. 208-3f

UNE jeune femme mariée désire à voir de l'ouvrage à la journée pour laver ou repasser, etc. S'adresser à Mme Guy, No. 7 rue St. Dominique. 207-2f

Divers

A LOUER DURANT LA SAISON D'ETE A JOLIETTE.—Une magnifique résidence d'été, avec jardin, sur les bords de la rivière L'Assomption. Cette résidence située dans la campagne ne se trouve pourtant qu'à quatre minutes de marche de la ville de Joliette. Conditions faciles. S'adresser à Dame veuve J. Renaud, Joliette, P. Q. 15 juin-15f

A LOUER—La salle à dîner et les chambres toutes bien garnies du Grand Pacific Hotel. Localité centrale. Bonne chance pour une personne compétente. Inutile à aucune autre de faire application. S'adresser sur les lieux. No. 1121 rue Notre-Dame. Le présent locataire se retire pour cause de maladie grave. 206-3f

A LOUER—Un magnifique logement double, avec jardin en arrière, cour, hangar etc., situé au No 182 rue St Hubert. S'adresser sur les lieux. 151-jno

A VENDRE—Un chien (Terreneuve) bon pour la garde. S'adresser au No 47 rue Christophe. 208-1f

A VENDRE OU A LOUER—Un restaurant et buvette avec tout l'ameublement, occupé par Madame T. Ghaonne, pendant 8 ans. S'adresser à H. T. Lery, No 5 rue Ste Therese. 207-2f

A VENDRE—Une magnifique propriété de commerce, en pierre de taille, rue St Laurent, presque neuve, payant 9½ par cent, les cotisations payées; aussi une autre, dans le quartier Est, payant 10 par cent, en parfait ordre. S'adresser à M. Dorval, Notaire, No. 80 rue Saint-Jacques. 195

A VENDRE OU A LOUER, à la ville de Longueuil, la magnifique propriété située au coin des rues St. Charles et St. Alexandre, autrefois occupée comme magasin et logement par feu J. A. Bouthillier. S'adresser à

GAUCHER & TELMOSSE,
242 rue St. Paul,
Montreal.
jno

HOTELS, BUVETTES, EPICERIES, MAGASINS, pour confiseurs, Magasins de fruits et de cigares et toutes espèces d'affaires. Bonne chance pour un commençant.

L. HARRIS,
720 Rue Craig
1 Oct 1885-1a

PERDU—Jeudi dernier, sur le vapeur CANADA, une épinglette en or ornée de pierrerie, de beaucoup de valeur, récompense libérale à qui la rapportera au No 172 rue Maisonneuve. 208-2f

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. No. 8,878. Cour de Circuit—E. Lavigne et al., demandeurs, vs. J. N. Lamarre, défendeur.

Le 9e jour de juillet 1886, à 10 hrs. de l'avant-midi, au domicile du défendeur, rue Ontario, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., qui seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur pour argent comptant. Joseph Rivard, H. C. S. Montréal, 30 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No. 3771—Cour de Circuit.—William Holmes, demandeur, vs. James Henry Ireland, défendeur.

Le neuvième jour de juillet 1886, à 8 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, rue Ste. Catherine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménages. Conditions, argent comptant. C. Henry Lord, H.C.S. Montréal, 30 juin 1886.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. No. 473—Cour de Circuit.—David Ménard, demandeur, vs. Gédéon Ratelle, défendeur.

Le 7e jour de juillet 1886, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, coin des rues St. Dominique et Cérat, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, les meubles et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en pendule, tapis, etc., qui seront vendus au plus haut offrant et dernier enchérisseur pour argent comptant. C. Henry Lord, H.C.S. Montréal, 28 juin 1886.

PATURAGES!

MAGNIFIQUES PATURAGES A LOUER. S'adresser à M. LIONAIS, 600 Avenue DeLorimier. 208-3f

Soumissions pour Combustible

DES SOUMISSIONS cachetées, seront reçues à l'adresse ci-dessous pour l'approvisionnement de bois et charbon pour les membres des Unions Ouvrières de St Henri, Ste Cunégonde, St Gabriel et Montréal Ouest, jusqu'à SAMEDI, le 10 JUILLET, à 6 heures P. M. On ne s'oblige pas de prendre la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre).

EUGENE GUAY,
Président.
82, rue St Augustin, Ville St Henri, Montreal.
208-6f

ARTICLES DE PECHE!

Vous trouverez un magnifique Assortiment de ces Articles chez

C. & W. WARMINGTON,
188 et 190 Rue McGill, Montreal.

THEATRE ROYAL. SPARROW & JACOBS Propriétaires Gérant.

Semaine commençant le 28 Juin, tous les après midi et le soir.

CORINNE OPERA COMPANY! Sous la surveillance de Miss Jennie Kimball

Et sa superbe compagnie composée de jeunes acteurs et actrices de talent dans les MEILLEURS OPERAS COMIQUES choisis du répertoire:

Giroflé-Girofla, Les Cloches de Normandie, Petit Duc, La Mascotte, Grande Duchesse, Les Pirates de Penzance et autres.

Admission 10 Cts et 20 Cts Sièges réservés 30 Cts

LE MAGASIN POPULAIRE
DU DOMINION
135 RUE McGILL
—PRES DE L'HOTEL ALBION—

Offre en Vente pour une Semaine seulement

UN LOT de SOULIERS et CONGRES cousues à la main, pour Hommes, valant $3.00 vendues pour $2.00.

BOTTINES LACEES, pour Garçons, valant $1.25 vendues pour $1.00.

Do do pour filles, valant $1.00 pour 75c

BOTTINES en KID FRANÇAIS, boutonnées, valant $3.25 vendues pour $2.50.

208-jno

Alexis Robert

PHARMACIEN CHIMISTE

Prescriptions des médecins remplies avec le plus grand soin.

Assortiment très complet de PARFUMS et SAVONS français, et [illegible] ARTICLES DE TOILETTE.

9, RUE ST. LAURENT, 9
MONTREAL

206-j. 1er juillet.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES SOUMISSIONS cachetées pour la reconstruction de la maison municipale du Côteau Saint-Louis, conformément aux plans et devis déposés en mon bureau, sont demandées et seront reçues jusqu'au 3 juillet prochain, à six heures p.m., à mon bureau.

VICTOR LACOMBE,
Architecte,
1213, rue Notre-Dame.
Montréal, 26 juin 1886. 206-6f

GLACE-APPROVISIONNEMENT-GLACE

POUR LE

Jour de la Confédération!

Jeudi étant le Jour de la Confédération, nous informons nos pratiques que l'approvisionnement de la glace pour ce jour sera délivré Mercredi après-midi.

THE D. MORRICE ICE CO.
10—Carré Victoria—10
207-2f

GRANDE OUVERTURE
— DE —
L'Hotel de l'Eléphant Blanc

Cet établissement si bien connu du public vient d'être agrandi du double de sa grandeur passée. Le restaurant et les salles de billards ont été magnifiquement reparés.

Les salles de billards de l'Eléphant Blanc sont les plus belles et les plus grandes du monde. Elles contiennent 24 tables de billard, toutes d'une élégance supérieure. Ils ont été fournis par la maison de Samuel May et Cie, si bien connue du public.

La réouverture de cet hôtel aura lieu le soir de la fête de la Confédération. Le public est spécialement invité à cette occasion à un "Free Lunch." Une des meilleures fanfares de la ville sera engagée le soir même pour cette circonstance.

E. FORTIN,
Propriétaire.
243-d

CONGÉ du SAMEDI
—SOIR—

A partir de SAMEDI, le 19 du courant, nous fermerons notre établissement à UNE HEURE le Samedi jusqu'au 28 Aout prochain.

MORTON, PHILLIPS & BULMER
LIBRAIRES ET FABRICANTS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEURS,
1755—RUE NOTRE-DAME—1755
MONTREAL.

LES EPIDEMIES

Sont éloignées par l'usage fréquent de la

"MATER'S" CARBOLIC ACID

Toute maison devrait en être pourvue. Vendue par tous les chimistes et pharmaciens.
18 juin 200-12f

Chandeliers de Salon

PATRONS NOUVEAUX, RICHES ET ELEGANTS

Abats-jour coloriés, nouveaux patrons

EFFET SUPERBE, $6.50 et $10.00 chaque.

Magasin de Lampes de COLE,
792 Rue Notre-Dame
2 Juin s59-7

DEMENAGEMENT

FLAVIEN J. GRANGER,
—PAPETIER—

A transporté son Etablissement au

No. 1699 RUE NOTRE-DAME.

Où il continuera à tenir des Fournitures de Bureaux, Livres Blancs, Impressions, Reliures, Papiers d'emballage.

Importation sur commande, de livres publiés en Europe, articles de Paris, etc.

Telephone: No 1193 170-jno

L. N. A. RITCHOT & Cie
Marchands-Tailleurs,
13—Cote St. Lambert—13
8 sept 1 a

Déménagement.

L. C. DeTONNANCOURT,
Marchand-Tailleur,
A transporté son établissement au
No. 8 Rue St. Lambert,
(Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie)

M. DeTonnancourt invite ses amis et le public en général à venir visiter son nouvel établissement où ils trouveront le plus grand choix de Tweeds, Etoffes Françaises, Anglaises et Américaines.

Coupe parfaite et garantie.
21 fev-103 1 mars 87

Dissolution de Société

La société qui existait sous la raison sociale de

FILTEAU & MANTHA

est dissoute de consentement mutuel; les affaires seront continuées au même endroit par le soussigné, à qui l'on devra payer toutes les dettes dues à la dite société et à qui l'on devra s'adresser pour toutes réclamations.

LOUIS FILTEAU,
Marchand-Tailleur, 41 rue St Laurent.
12 mars 6m Montréal.

M. ISIDORE DRAGON

A la charge de l'important Département des Commandes chez

T. R. BARBEAU

C'est le sinonyme du succès. Le Département des Hardes Faites est sans rival à Montréal.

No 1899 RUE NOTRE-DAME

INDIENNES de MAGOG

Garanties durables et de couleurs indélébiles.

DESSINS ORDINAIRES, de fantaisie et NOUVEAUTES FRANÇAISES pour Costumes en rose, bleu pâle et autres nuances variées.

NOIRS D'IVOIRE FINI D'ALPACA,
NOIRS AVEC ENVERS GRIS,
NOIRS ET BLANCS,
TOUTES LES NUANCES des couleurs ordinaires.
Qualité Supérieure.

INDIENNE A CHEMISE, nouveau dessein et de largeur variée.

EDINBURGH CHEVIOT, de forte texture, croisé imprimé pour doublure de chaussures.

MAGOG TEXTILE & PRINT CO.
13 fev-1 a.

Déménagement! Déménagement!

V. GIROUARD,
Marchand-Tailleur,

A transporté son magasin dans la bâtisse de

—L'HOTEL BALMORAL,—
RUE NOTRE-DAME

M. Girouard a fait l'ouverture de son nouveau magasin avec un choix splendide d'étoffes de tous genres consistant en Tissus et Tweeds des meilleures qualités sortant des plus célèbres fabriques

FRANÇAISES, ANGLAISES et ECOSSAISES

Toutes ces marchandises sont fraiches, et des patrons des plus nouveaux.

M. Girouard qui ne s'occupera exclusivement que de la confection des

Vêtements faits sur commandes

Ne tiendra que des marchandises de qualité supérieure. On trouvera aussi dans son nouveau magasin un assortiment complet d'articles de mercerie.
166-jno